

AISNE' mag

LE MAGAZINE DE NOTRE DÉPARTEMENT

MOBILISÉS
POUR L'AISNE



www.aisne.com

SOMMAIRE | N°222

4-5 à la une

6-9 reportages

- 6 Echanges intergénérationnels en EHPAD
- 8 SDIS 02 : courage et dévouement

10-13 rétrospective

- 10 Les grands travaux en 2018
- 12 API/APV : premier bilan

14-16 dans nos villages

- 14 La filière axonaise de la pomme de terre
- 16 Eparcy : un nouveau producteur de Maroilles

17 jeu concours

18-24 l'Aisne en action

- 18 Mobilisation positive pour l'Aisne
- 20 Jeunes étrangers en quête d'avenir
- 22 Bénéficiaires du RSA et bénévoles
- 24 RSA : garantir le juste droit

25-29 cahier centenaire 14-18

- 26 Cessez-le-feu historique
- 28 Le centenaire en images

30-31 détours dans l'Aisne

Barisis en temps de guerre

32-39 grand format

Découvrez le CABA : Centre des Archives et de la Bibliothèque départementales de l'Aisne

40-41 expression

42-46 nos coups de cœur

Votre agenda culture, sports et loisirs



Vous ne recevez pas le magazine ?
Contactez-nous sur notre site www.aisne.com

AISNE'mag est une publication du Conseil départemental de l'Aisne - rue Paul Doumer - 02013 Laon Cedex - 258 000 exemplaires

Contact : www.aisne.com - Directeur de la publication : Nicolas FRICOTEAUX - Rédacteur en chef : Laure MICHAUX - Rédaction et photos : François-Xavier DESSIRIER - Laure MICHAUX - Arnaud PETIT - Mise en page : Odile FOULON - Service communication CD02 - Imprimerie : ROTO AISNE Gauchy - Distribution : LA POSTE - Prochaine parution : mai 2019 - AISNE'mag est consultable et téléchargeable sur www.aisne.com





Toute l'actualité du Département sur :

 www.aisne.com

 [facebook/departement.aisne02](https://www.facebook.com/departement.aisne02)

 [departementdelaisne](https://www.instagram.com/departementdelaisne)

aisne.com

Rendez-vous sur www.aisne.com pour découvrir les suppléments du mag :



article



diaporama



vidéo



contact



démarches



Nicolas FRICOTEAUX

Président du Conseil
départemental

Mobilisation positive pour l'Aisne

Cet été, conscients de l'impasse budgétaire dans laquelle se trouvait le Département, **acteurs associatifs, élus locaux, conseillers départementaux et parlementaires de toutes sensibilités politiques se mobilisaient à mes côtés pour interpeller l'Etat.** En effet, écrasés par les dépenses sociales (APA, PCH, RSA), les Départements ruraux ont besoin aujourd'hui d'une réponse forte pour redresser leur cap budgétaire mais aussi pour **retrouver de l'attractivité.**

Cette mobilisation a payé puisqu'elle a abouti à un entretien avec le Premier ministre et de nombreux échanges avec le Gouvernement et le président de la République.

Dans le même temps, nous avons poursuivi nos politiques de proximité. Ainsi, vous trouverez dans ce magazine plusieurs reportages sur **l'action du Département.** De fait, malgré nos difficultés, après avoir reconfiguré nos projets et optimisé nos dépenses, nous avons continué à **investir pour nos routes** et développer notre territoire ; pour **soutenir les communes et intercommunalités** ; pour **accompagner les personnes les plus en difficultés.**

Par ailleurs, l'Aisne est resté le département le plus actif de France dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre. Ainsi, **nous avons soutenu les nombreuses associations et collectivités qui se sont impliquées dans le travail de mémoire** et organisé une **cérémonie d'envergure nationale** pour le Centenaire du cessez-le-feu.

Aujourd'hui, avec le soutien des acteurs locaux, **la forte mobilisation de tous les élus axonais, au-delà des clivages,** porte donc ses fruits. **Les premières annonces sont positives pour notre territoire :** doublement de la RN2 au nord de Laon ; mise en place d'un fonds de consolidation pour les Départements les plus en difficultés ; création d'un dispositif pérenne de péréquation financière entre les Départements « riches » et « pauvres »... autant d'avancées dont nous nous faisons écho dans les pages de votre magazine.

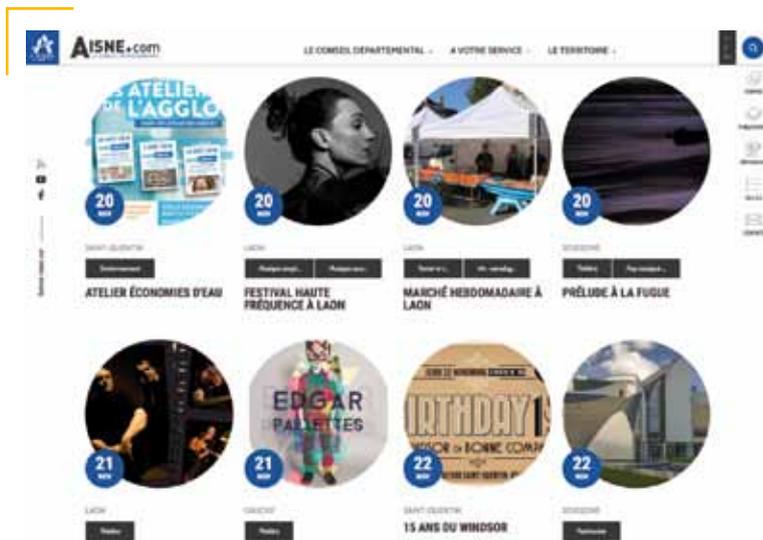
A l'aube de 2019, restons confiants, déterminés, comme nous l'avons été ces dernières semaines, et **continuons à nous battre, tous ensemble,** sans jamais baisser les bras, **pour faire gagner l'Aisne !**



Nouveau !

Annoncez vos événements

Vous souhaitez **faire la promotion d'un événement** (visites, manifestations culturelles ou sportives) ? Transmettez toutes les informations pratiques (dates, horaires, tarifs...) à l'office de tourisme de votre secteur. **Votre manifestation** sera enregistrée dans le Système Régional d'Information Touristique (SRIT) et **apparaîtra automatiquement** sur les sites des offices de tourisme et **sur www.aisne.com**.



VISITE DU CHEF DE L'ETAT

Le 7 novembre, Emmanuel Macron était en **déplacement officiel dans l'Aisne**. Reçu par Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental, il a échangé avec le personnel de l'EHPAD de **Rozoy-sur-Serre** (voir pages 6 et 7) et pris connaissance des initiatives menées en ruralité, notamment sur le sujet de **la télémédecine, de l'autonomie et de la prise en charge du vieillissement**.

A l'occasion de son programme « d'itinérance mémorielle », le président de la République a ensuite assisté aux **commémora-**

tions officielles du centenaire du cessez-le-feu de la Pierre d'Haudroy à **La Flamengrie** (voir pages 26-27).

Dans la soirée, un Pacte a été signé par Jacqueline Gourault, Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, en présence du chef de l'Etat. Conclu avec **les collectivités locales pour le développement de la Sambre, de l'Avesnois et de la Thiérache**, ce Pacte annonce **des perspectives positives pour l'Aisne** (voir pages 18-19).



RESTEZ INFORMÉS

Votre magazine évolue ! AISNE'mag, paraîtra désormais 3 fois par an. Retrouvez votre prochain numéro début mai dans votre boîte aux lettres. Et pour rester informés, suivez l'actualité de votre département sur **www.aisne.com** et sur notre page Facebook « **Conseil départemental de l'Aisne** ». Reportages, idées de sorties, inforoutes... le Département vous informe au quotidien !

 www.aisne.com

 [facebook/departement.aisne02](https://facebook.com/departement.aisne02)



Patrimoine industriel vivant

Implantées depuis 1543 à Saint-Michel, les **Fonderies de Sougland** ont célébré leur **475^e anniversaire**. Labellisées « **Entreprise du Patrimoine Vivant** » et « **Vitrine industrie du Futur** », elles ont résisté aux crises de la métallurgie et développé un **savoir-faire reconnu à l'international**. Au XX^e siècle, elles abandonnent les poêles et cuisinières pour la production de pièces techniques pour l'industrie. Misant sur l'innovation, elles apportent aujourd'hui **des solutions adaptées à leurs clients**. Les Fonderies de Sougland ont l'ambition de se doter d'un **centre de formation** interne afin de transmettre leur savoir-faire unique. Le développement de l'entreprise passant par le recrutement, **des offres sont à pourvoir**.

i 03 23 99 36 36
<https://fonderiesdesougland.fr>



Nouveau !



© Valérie Closset



departementdelaisne

Rejoignez-nous !

Notre département regorge de richesses : produits du terroir, paysages, patrimoine bâti, œuvres d'art... **Exprimez votre amour pour l'Aisne** : partagez vos plus beaux instants via **#DepartementdelAisne**.

Suivez nos hastags **#Aisne #MonDepartement #RichessesdelAisne**



UNE OFFRE NUMÉRIQUE À DÉCOUVRIR

Besoin de **soutien scolaire** pour les enfants ? De réviser le **code de la route** ? Envie de **feuilleter un magazine** ou d'**écouter de la musique** ? Découvrez l'**offre numérique de la Bibliothèque départementale de l'Aisne** ! Pour en profiter, il suffit d'être inscrit dans l'une des bibliothèques partenaires. Inscrivez-vous en ligne ou demandez à votre bibliothécaire de vous inscrire : vous recevrez un identifiant et un mot de passe pour vous connecter.

i bibliotheque.aisne.com, rubrique « en ligne »



GÉNÉRATIONS ENCHANTÉES



De plus en plus de maisons de retraite s'ouvrent aux écoles. Jardinage, activités manuelles, repas... deux générations se côtoient, l'occasion d'heureuses rencontres !

TOUS À TABLE !

« On est bien contents de les voir revenir après les vacances ! » Tout est dit ! A **Rozoy-sur-Serre**, les résidents de l'EHPAD Hélisende (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) accueillent 4 jours par semaine une cinquantaine d'élèves pour le déjeuner.

Tout commence avec l'ouverture de la maison de retraite en avril 2014. « *Nous ne pouvons pas conserver notre cantine et cherchions une solution. L'EHPAD pouvait fournir les repas, d'où l'idée de ces déjeuners en commun* » résume Clémence Durtette, directrice de l'école Jeanne d'Arc. En septembre, la nouvelle organisation se met en place. « **Les enfants amènent de la vie dans notre établissement** » se réjouit Véronique Limelette, directrice de l'EHPAD.

Chaque midi, guillerets, les maternels arrivent, suivis des élèves de primaire. Les résidents s'arrêtent pour les saluer, tout sourire. « *C'est plaisant de voir chaque jour mon arrière-petit-fils Amaury. Je lui donne parfois un petit bonbon* » glisse M. Gard.



LA PAROLE À...

CLARA, ANNA ET FÉLIX,
élèves de CM2

C'est sympa de manger avec les résidents, mais on fait attention à ne pas parler trop fort ! Le mercredi on se retrouve pour des ateliers, on aime bien, c'est marrant !

Dans la salle de restauration, seniors et élèves se côtoient. Les aînés sont servis à l'assiette et les enfants par leurs institutrices et accompagnatrices. « *C'est comme à la maison ! Ensuite ils débarrassent leurs assiettes* » souligne la directrice. « *Les enfants mangent de tout mais nous évitons certains plats, comme les abats et ajoutons toujours un laitage au menu* » précise le chef, Yohann Degueudre.

Au fil des ans, **des liens se créent entre les petits visiteurs et leurs hôtes.** « *On ne force personne, tout se fait naturellement. Parfois il y a des décès, mais les enfants comprennent bien les choses !* » ●

SORTIE AU POULAILLER

Un froid matin d'automne, les résidents de l'EHPAD « Le Champ de la Rose » à **Bohain-en-Vermandois** ont découvert leur poulailler. Pour l'occasion, ils accueillent les élèves de CM2 de l'école voisine Les Torrents, associée au projet de zoothérapie (lire l'encadré).

14 poules et un coq s'ébattent en plein air au pied de l'établissement. Les premiers œufs ont été ramassés. Pour tous les élèves, ces sorties au poulailler seront l'occasion de travailler sur la réalisation de panneaux présentant les races de poules, le nourrissage ou le recyclage.

Résident de l'EHPAD, Aulzère Deuza apprécie cette initiative. « *Avant j'avais des poules à la maison, je viens donc chaque jour m'asseoir une heure ici.* » Alexandrine Tannières, adjointe de direction de l'EHPAD, est elle aussi très enthousiaste : « *Nos résidents sont contents et cela les fait sortir ! Avec les œufs nous ferons des gâteaux lors d'animations culinaires.* »

Résidents et élèves ont partagé un petit déjeuner, l'occasion d'apprendre à se connaître, en toute convivialité. Ravis de cette sortie, les enfants ont chanté et les seniors dansé ! « *Il y a toujours une bonne ambiance quand les écoles nous rendent visite* » conclut le directeur de l'EHPAD, Jean-Baptiste Dehaine. ●



Le saviez-vous



Doté de vastes espaces verts, l'EHPAD souhaiterait aménager un parc animalier (mouton, chèvre, âne...) pour faire sortir les seniors et créer du lien avec les animaux. La basse-cour est la 1^{ère} étape de ce projet. Les réunions se poursuivent pour nouer des partenariats avec des institutions et associations locales pour assurer l'entretien des enclos et animaux sur le long terme.



LA PAROLE À...
ELIANE AUBRY,
67 ans, résidente de l'EHPAD

Les enfants sont marrants : ils font des ateliers avec nous, comme la construction d'avions, le théâtre, le chant... C'est triste l'été quand ils ne sont pas là !

DE NOUVEAUX CAMARADES

« *Le pari intergénérationnel est une belle réussite : enfants et résidents ont envie d'être ensemble !* » s'enthousiasme la directrice de l'EHPAD. Depuis septembre, 36 élèves volontaires participent le mercredi à des ateliers théâtre, chant ou mosaïque. Tous ont été ravis d'accueillir le Président de la République le 7 novembre. Enfants et seniors se retrouvent notamment pour la décoration du sapin de l'établissement ou la lecture de la revue de presse, mais aussi pour la kermesse de l'école.



UNE TENDRE COMPLICITÉ EST NÉE ENTRE MICHÈLE LATARGET ET LA PETITE JEANNE LORS DES ATELIERS THÉÂTRE.

« COURAGE ET DÉVOUEMENT »



© SDIS 02

Telle est la devise du corps des sapeurs-pompiers de l'Aisne. Secours à personne, lutte contre les incendies, accidents de la route... Ils sont sur tous les fronts. Depuis 3 ans, le Conseil départemental et le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Aisne travaillent à moderniser et réformer nos services de secours.

Le saviez-vous



La Fédération nationale des sapeurs-pompiers est née dans l'Aisne ! Elle fut fondée en 1881 par Charles Michel, commandant du corps des sapeurs-pompiers de Vailly-sur-Aisne. Son objectif ? Fédérer les sapeurs-pompiers pour leur permettre de partager leurs pratiques, défendre leurs droits et porter les réformes au niveau national. Charles Michel est mort en poste lors d'une attaque allemande le 30 octobre 1914. Il avait 71 ans.

DES CONTRIBUTIONS PLUS ÉQUITABLES

« Il existait une grande disparité de contribution au financement des services de secours entre les communes » explique le colonel Boulard, directeur-adjoint du SDIS. « Nicolas Fricoteaux a souhaité les gommer. Un effort avait déjà été fait mais le Président Fricoteaux s'est attelé à réformer le système en profondeur. » **Des réductions de contribution** ont également été mises en place pour les communes qui allouent des disponibilités en journée pour leurs agents pompiers volontaires. **Une trentaine de conventions ont été signées**, concernant une cinquantaine de volontaires.

Pour accompagner cet effort partagé, le SDIS a baissé son budget de 5% (soit 2 M€). Le Conseil départemental participe à hauteur de 52% du financement global du SDIS.

DÉVELOPPER LA FORMATION DES JEUNES

Le Président du Conseil départemental a également mené une action importante pour **la formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP)** avec le Lt Colonel Honoraire Roger Michaux, puis, depuis juin 2017, avec le capitaine Jean-Michel Fortin (Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Centre d'incendie et de secours de Vailly-sur-Aisne). Le SDIS de l'Aisne est l'un des seuls à avoir une section de JSP au sein de la direction.

Formés pendant 4 ans, une après-midi par semaine, les jeunes de 12 à 16 ans valident 4 modules : secours à personne, manœuvres incendies, culture sapeurs-pompiers et culture civique. Ils passent ensuite un brevet « *mais n'ont aucune obligation de s'engager en tant que volontaires.* » Beaucoup le font par passion : les JSP représentent 40% des recrutements de volontaires. L'Aisne compte **35 sections de JSP formant 490 jeunes.** « *Le grand équilibre de notre organisation repose sur l'indispensable complémentarité entre professionnels et volontaires. Les JSP sont un vivier pour nos futurs effectifs.* »

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Le drone fait désormais partie du quotidien des sapeurs-pompiers. « *C'est un outil efficace d'aide à la décision pour le commandant des opérations de secours* » explique le colonel Boulard. Il s'avère utile dans la lutte contre les incendies grâce aux caméras thermiques, dans la recherche de personnes ou pour collecter des informations sans faire courir de risques aux hommes. Les deux drones du Département et celui du SDIS sont à disposition des télépilotes des 2 institutions.

Les smartphones sont également utiles pour retrouver des personnes égarées. Une plateforme de localisation des appels d'urgence (PFLAU) a été mise en place. Lorsqu'une personne appelle depuis son téléphone mobile, sa localisation apparaît sur la carte. Un SMS vers le terminal de l'appelant (sur validation) transmet des coordonnées plus précises.

QUELQUES CHIFFRES



338 pompiers professionnels



1 795 pompiers volontaires



35 600 interventions par an



secours à personne :
81% des interventions



84,76 € par an et par habitant

TRAVAUX DANS LES CASERNES

Le secours aux personnes représente 80% des interventions des sapeurs-pompiers. Avec le vieillissement de la population, ils interviennent de plus en plus, notamment en zones rurales. « *Avoir un maillage territorial important, c'est la garantie de premiers secours rapides même pour les personnes les plus isolées.* »

L'Aisne compte 63 centres d'incendie et de secours. Pour consolider cette implantation territoriale, des casernes adaptées aux besoins sont inaugurées cette année « à **La Ferté-Milon, Viels-Maisons et Origny-en-Thiérache** » précise le Président Fricoteaux. « *Les travaux à Montcornet débutent en décembre. En 2020, nous prévoyons également la construction de nouveaux centres à Guignicourt et Laon. Le centre de Saint-Quentin sera réhabilité en plusieurs phases. D'autres projets sont en cours de réflexion, notamment à Flavry-le-Martel et Villers-Cotterêts.* » A cela s'ajoutent les **travaux d'aménagement et de réfection** (chauffage, sanitaires, toiture, vestiaires) : plus de 300 000 € en 2015 et 2016 ; 273 000 € en 2017 ; **350 000 € en 2018 et 2019.**

Par ailleurs, avec l'appui de l'Etat, des aménagements ou constructions ont été portés, ou sont sur le point de l'être, par certaines communes et sont soutenus par le SDIS : **Etréaupont, Marly-Gomont, Fesmy-le-Sart, Plomion, Watigny...** ●

www.sdis02.fr



GRANDS CHANTIERS

Réparation d'ouvrages d'art, création de giratoires, extension des voies vertes et poursuite de la rocade de Villers-Cotterêts, le Département continue à investir pour vous.



Le Conseil départemental a supporté la totalité du coût des travaux qui s'élève à 312 614 €.



NOUVEAUX GIRATOIRES À BEAUTOR ET REMIGNY

Pour la sécurité des usagers, deux giratoires ont été réalisés sur des carrefours fortement fréquentés.

A **Beautor**, en direction de **Deuillet**, l'intersection de la RD 1032 et de la RD 553 était particulièrement dangereuse. Entre 2011 et 2016, 8 accidents s'y sont produits occasionnant 2 morts et 9 blessés (dont un grave). La mise en place d'un giratoire était donc une priorité pour la **sécurité des usagers** de cet axe reliant l'A26 à **Chauny**, emprunté par de nombreux poids lourds. Lancés en janvier, les travaux se sont achevés fin avril, **pour un coût total de 479 900 €**.

JUSSY, LE PONT RÉNOVÉ

Le Conseil départemental assure une **surveillance périodique de l'ensemble de ses ouvrages d'art**. Il offre également aux collectivités locales des solutions en matière de suivi grâce à l'Agence départementale d'ingénierie pour les collectivités de l'Aisne (ADICA), structure créée par le Département et l'Union des maires de l'Aisne.

A **Jussy**, la départementale D8 est dotée d'un pont franchissant le canal de Saint-Quentin. Cet axe est très fréquenté : 2 500 véhicules y circulent par jour dont 8% de poids lourds. Suite à un diagnostic, le Département de l'Aisne a approuvé en mai 2017 la rénovation de ce pont en béton armé de 34 mètres de long, au titre du **programme de « grosses réparations d'ouvrages d'art »**. Les travaux ont débuté en septembre 2017. L'étanchéité de l'ouvrage devant être entièrement refaite, une déviation a été mise en place quelques semaines. Le pont rénové a été rouvert à la circulation et inauguré le 18 mai 2018.



Réalisé entre mars et juillet, le giratoire de Remigny représente un investissement de 1,5 M€.

Autre point noir : le carrefour à hauteur de **Remigny**, sur la RD1 entre **Saint-Quentin** et **Chauny**. C'était le dernier carrefour de plan de type tourne à gauche sur ce tronçon à 2X2 voies très fréquenté. Réaliser un carrefour dénivelé avec élargissement de la chaussée aurait permis de conserver un caractère de voie express mais aurait représenté un lourd investissement (8,5 M€). La solution du giratoire a été privilégiée pour **réduire les vitesses et fluidifier les trafics** sur une intersection empruntée par de nombreux engins agricoles.

Cet été, le Département a investi 1,8 M€ pour la première phase de travaux.

DESSERVIR VILLERS-COTTERÊTS

Autre projet d'envergure : le **contournement de Villers-Cotterêts** reliant la RN2 à la RD 936. Le chantier a considérablement avancé cet été avec la réalisation de deux tronçons desservis par deux giratoires et la création du système de gestion des eaux pluviales. Débutés en juillet, ces travaux ont duré 5 mois et permis de faire la liaison entre l'avenue de Noue et la RD 231, puis de la RD 231 à la RN2. **Montant de l'opération : 1,8 M€.**

Le dernier tronçon qui contournera le Lycée Européen et franchira la vallée de l'Automne par la création d'un viaduc nécessite encore des études techniques et environnementales. Le projet global de contournement est estimé à **9,2 M€ financés à 75 % par le Département.**

VÉLOROUTES ET VOIES VERTES

Les liaisons par véloroutes suscitent beaucoup d'intérêt et ne concernent plus uniquement la pratique du vélo comme loisir. « *Sur le secteur de Chauny, certaines personnes utilisent l'EuroVélo 3 pour aller travailler ! C'est encore nouveau mais nous avons de plus en plus de demandes concernant l'aménagement de ce type de voies* » souligne Pierre Sculfort, chef de service à la Voirie départementale.

L'**EuroVélo 3**, appelée « **La Scandibérique** », relie Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques-de-Compostelle (Espagne) et traverse l'Aisne en longeant l'Oise sur 110 km entre **Hirson** et **Quierzy**. Les liaisons entre **Ribemont** et Quierzy (35 km) et entre Hirson et **Guise** (36 km) sont en service et le tracé sera achevé avec la liaison entre Guise et Ribemont. Le tronçon de 6 km entre **Mont d'Origny** et **Macquigny** a été mis en service en juin dernier. **Coût de l'opération : 521 560 €.**

Le saviez-vous



Le schéma départemental des véloroutes et voies vertes prévoit la création de 3 autres itinéraires :

- La véloroute départementale dont le tracé suit l'ancienne voie ferrée entre Laon et Sains-Richaumont ;
- La véloroute 30 qui relie Reims à Abbeville et qui traverse l'Aisne de **Berry-au-Bac** à **Pithon**. Les premiers travaux prévus pour 2019 concernent le tronçon entre **Pinon** et **Coucy**.
- La véloroute 52 de Strasbourg à Paris traversera le sud de l'Aisne entre **Trélou-sur-Marne** et **Crouttes-sur-Marne**. Elle sera mise en chantier à l'horizon 2021.

AISNE PARTENARIAT BILAN 2018



2018 a vu se concrétiser les premières réalisations menées grâce à Aisne Partenariat Voirie (APV) et Aisne Partenariat Investissement (API), deux dispositifs de financement mis en place par le Département à destination des communes et intercommunalités.

APV, FINANCEMENT SOLIDAIRE

Le dispositif APV (Aisne Partenariat Voirie) découle de la réforme du Fonds de solidarité (FDS) arrivé à terme fin 2017. L'APV fonctionne sur le principe d'un **fonds constitué par des cotisations tenant compte des ressources de chaque commune**. A ces cotisations s'ajoute une **participation complémentaire du Département de 150%**. Le taux des subventions accordées varie entre 40% et 70% du montant HT des travaux.

Sur les 804 communes axonaises, **789 ont adhéré à l'APV** et **587 dossiers ont été retenus**. Le fonds APV pour 2018 s'élève à **8 M€** dont 2,6 M€ de cotisations des communes auxquelles s'ajoutent **5,4 M€ du Conseil départemental**.

Ce fonds a été réparti en deux enveloppes :

- une enveloppe de 3 M€ gérée par une commission départementale et consacrée aux ouvrages d'art, traverses d'agglomération, dégâts d'intempéries et voiries intercommunales ;
- une enveloppe de 5 M€ gérée par les commissions cantonales et destinée aux travaux de voirie communale. ●

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

Dans le cadre du dispositif APV, les travaux sont majoritairement réalisés par des entreprises locales. **Les 8 M€ d'APV ont généré 32 M€ de travaux sur le territoire.**

MARCHAIS : UN EXEMPLE PARLANT

L'aménagement de la traverse de **Marchais** (RD 24) est un projet de 380 000 €, soutenu à hauteur de 169 378 € par le Département :

- 30 000 € de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police,
- 54 208 € de subvention au titre de l'APV,
- 85 170 € de subvention au titre du sous-programme « Traverse 2018 » (pour la couche de roulement).



TRAVERSE DE DOMPTIN : SUBVENTION DE 77 000 € AU TITRE DE L'APV



API, STRUCTURER ET ASSURER L'AVENIR

Aisne Partenariat Investissement (API) est un dispositif de financement qui vient remplacer le Contrat départemental de développement local (CDDL) créé en 2005. Il est destiné à soutenir les projets « structurants » pour le territoire mais aussi les projets « locaux » des communes.

de financer avec réactivité les besoins des communes dans des délais que le CDDL ne permettait pas. Mis en place courant 2017, l'API a attribué cette année ses premières subventions parallèlement à un dispositif transitoire pour les dossiers dépendant encore des CDDL. **Le dispositif API sera généralisé à compter de 2020.** En 2018, **166 dossiers** ont été déposés et **129 communes** ont bénéficié de subventions départementales pour un montant total de **1,17 M€**. ●

L'APV EN CHIFFRES



855 256 € pour la création / réfection d'ouvrages d'art



936 400 € pour la réalisation de traverses d'agglomération



6 M€ pour des opérations de voirie

L'**aide aux projets structurants** tient compte de l'action départementale et vise plus particulièrement les projets **en faveur de la réussite éducative et de la promotion du patrimoine** : création de médiathèque, extension de groupe scolaire, réalisation de maison de santé, restauration d'église, etc. Pour 2018, **56 projets** portés par 49 communes, 4 syndicats et 3 communautés d'agglomération ont été soutenus à hauteur de **4,53 M €**.

Pour le **soutien aux projets locaux**, comme la création d'un terrain multisport en accès libre, il s'agit

UN GROUPE SCOLAIRE EN TRAVAUX

La réhabilitation du groupe scolaire de **Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt** (675 000 €) est soutenue par le Département de l'Aisne à hauteur de 30% via l'API.





UNE PATATE D'ENFER

Avec une augmentation de la demande mondiale de 4 à 5%, la pomme de terre est un produit d'avenir. Pour Arnaud Delacour, agriculteur axonais et président de l'Union nationale des producteurs de pommes de terre (UNPT), l'Aisne a une vraie carte à jouer.

« Plus de 60 % de la production française de pommes de terre vient des Hauts-de-France » annonce Arnaud Delacour. Si les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme sont arrivés au maximum de leurs capacités de production, ce n'est pas le cas de l'Aisne. « Nous avons de bonnes terres, d'importantes réserves en eau et un fort potentiel de développement. »

La pomme de terre est un produit d'avenir. « Les grandes chaînes de restauration rapide ont occidentalisé les habitudes alimentaires.

La demande mondiale en pommes de terre augmente de 4 à 5% par an. C'est énorme ! » Et l'Aisne est idéalement situé.

« Nous sommes à quelques heures seulement de grandes capitales européennes, comme Londres, Bruxelles ou Berlin, et des grands ports du nord de l'Europe qui desservent le monde entier. Si le grand canal Seine-Nord Europe voyait le jour, ce serait un atout supplémentaire. »



QUELQUES CHIFFRES



800 exploitations



3^e département pour
la pomme de terre
de féculerie



5 576 ha pour la
pomme de terre de
consommation



2 785 ha pour la
pomme de terre de
féculerie



320 emplois dans la
transformation et le
négoce



70 % des frites
produites en France
viennent des Hauts-
de-France

DES BESOINS SPÉCIFIQUES

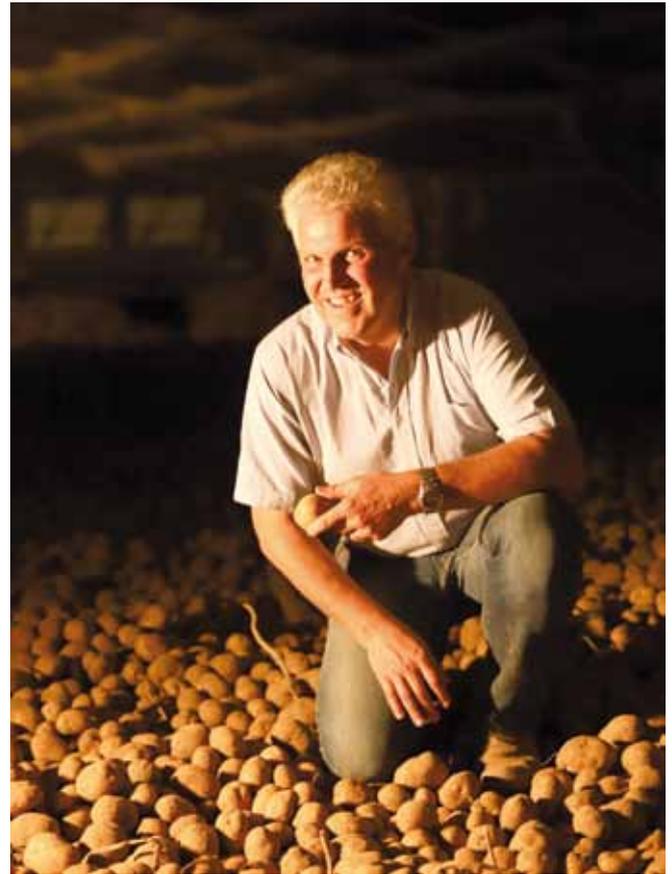
La pomme de terre a besoin d'une terre ni trop argileuse, ni trop sableuse, comme dans le Soissonnais et le Laonnais. Elle a également besoin d'eau, dont elle est constituée à 60%. « *L'irrigation est un facteur clé du développement de la filière dans notre département* » explique Arnaud Delacour. Très encadrée, elle nécessite de nombreuses études d'impact environnemental avant d'obtenir une autorisation préfectorale. « *Nous prélevons en profondeur sans toucher aux réserves d'eau de consommation et le volume d'eau utilisé nous est facturé. Le sous-sol axonais est une véritable éponge, nous avons d'énormes réserves qui, conjuguées à notre savoir-faire et à la qualité de nos terres, sont autant d'atouts reconnus par tous les industriels ouest-européens.* »

La pomme de terre et l'industrie

L'équation est relativement simple : il manque 400 000 tonnes par an pour alimenter les seuls marchés de la France, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Belgique et l'Allemagne. « *Avec une production moyenne de 40 tonnes à l'hectare, il faut 10 000 hectares pour répondre à ce besoin. Nous les avons dans l'Aisne.* » 400 000 tonnes correspondent aussi aux besoins annuels d'une grosse usine comme McCain, implantée à Matougues, chez nos voisins marnais. « *Avec tous nos atouts nous pourrions être un site plus qu'intéressant pour des industriels.* »

Notre département accueille déjà à **Vic-sur-Aisne** un des leaders mondiaux du marché des biscuits apéritifs. Intersnack, groupe allemand qui a racheté Vico, a su se moderniser en s'appuyant sur les producteurs locaux et des équipes compétentes et motivées. L'usine produit entre autres les célèbres Curly, Monster Munch et de nombreuses variétés de chips.

Les pommes de terre de conservation alimentent l'industrie agroalimentaire pour la fabrication de chips, de purée et de frites. Mais nos agriculteurs cultivent également la pomme de terre de féculerie. L'Aisne se classe à la 3^e place des départements producteurs. Riches en amidon, ces pommes de terre sont utilisées dans la cartonnerie, la papeterie, l'agroalimentaire ou la fabrication de plastiques biosourcés. ●



Arnaud Delacour

producteur de pommes de terre

Installé à **Dommiers**, Arnaud Delacour est un agriculteur engagé. Elu président de l'UNPT (qui représente 80% des producteurs) en 2014, il est également à la tête du groupe de travail pomme de terre du COPA-COGECA (organisation représentant les producteurs et les coopératives au niveau européen). Pour cet agriculteur, il est nécessaire de penser la production agricole à l'échelle mondiale, dans une perspective de filière, en synergie avec les industries agroalimentaires. Mais il n'en oublie pas pour autant son enracinement local. « *Mon métier est de nourrir les gens. Et pas seulement ceux qui peuvent acheter nos produits... Beaucoup d'agriculteurs du département sont solidaires avec les plus fragiles de nos concitoyens en donnant par exemple à l'épicerie sociale de **Soissons** ou en proposant un peu de travail au moment des récoltes à des personnes bénéficiaires du RSA. Nous ne devons pas uniquement travailler pour le profit, mais également pour le partage et le lien social.* »



PETIT NOUVEAU DANS LE MAROILLES

A Eparcy, la fromagerie fermée depuis 7 ans a repris du service grâce à deux exploitations laitières associées au sein de la société « Lait 2 fermes ».

L'équation est simple : une fromagerie de 700m² flambant neuve mais inactive depuis sept ans à Eparcy. A proximité, deux exploitants laitiers qui souhaitent valoriser leur lait. Installés à La Bouteille, Philippe Labois, son épouse Dany et leur fils Jason, ont monté le projet en partenariat avec un couple d'Origny-en-Thiérache, Thomas et Anne-Sophie Gobaille. Salariée de la ferme, Céline Duchêne participe également à l'aventure.

« La 1^{ère} étape a été de se former. A la base nous sommes agriculteurs et non fromagers » explique Jason Labois. « Il a fallu ensuite obtenir l'appellation maroilles. » Pour faire un maroilles AOP, il faut que l'exploitation laitière soit AOP également. Les vaches doivent être en plein air au moins 170 jours par an, sur des pâtures avec 90 mètres

linéaires de haies par hectare, car la haie traditionnelle de Thiérache a une incidence sur la flore, donc sur la richesse du lait.

Du pis à l'affinage

« Nos exploitations sont trop éloignées du lieu de fabrication pour prétendre au label « maroilles fermier ». C'est notre seul regret... » Pour autant, le processus qui va de la traite des vaches jusqu'à la vente du produit fini est intégralement assuré par les associés.

Le maroilles d'Eparcy est un maroilles au lait cru, sa fabrication se fait une fois par semaine à raison de 3 300 litres de lait pour environ 500 maroilles de 750g. Le jour de fabrication est un moment d'activité intense. Le lait arrive en citerne pour être mis en cuve et là tout se joue à la minute près entre l'ajout de la présure, le brassage,

l'extraction du sérum puis le moulage. Chacun veille ensuite à l'affinage qui dure six semaines. La petite équipe est aujourd'hui bien rodée ! ●

i Facebook : Fromagerie Lait 2 Fermes

EN DIRECT DE LA FERME

Si le maroilles au lait cru d'Eparcy ne peut pas s'appeler « maroilles fermier », il s'agit bel et bien d'un produit artisanal qui se démarque de ses cousins industriels. L'Aisne compte trois producteurs de maroilles fermiers :

- la Ferme de la Fontaine Orion à **Haution**
- la Ferme de la Planchette à **Esquéhéries**
- la Ferme de Maliécourt à **Oisy**

MÉDAILLE D'OR

Pour sa première participation à la **Foire aux fromages de La Capelle**, le maroilles d'Eparcy a décroché la **médaille d'or** ! Les gourmets peuvent le découvrir à la boutique de la fromagerie, chaque vendredi (15h-19h) et samedi (9h-12h).

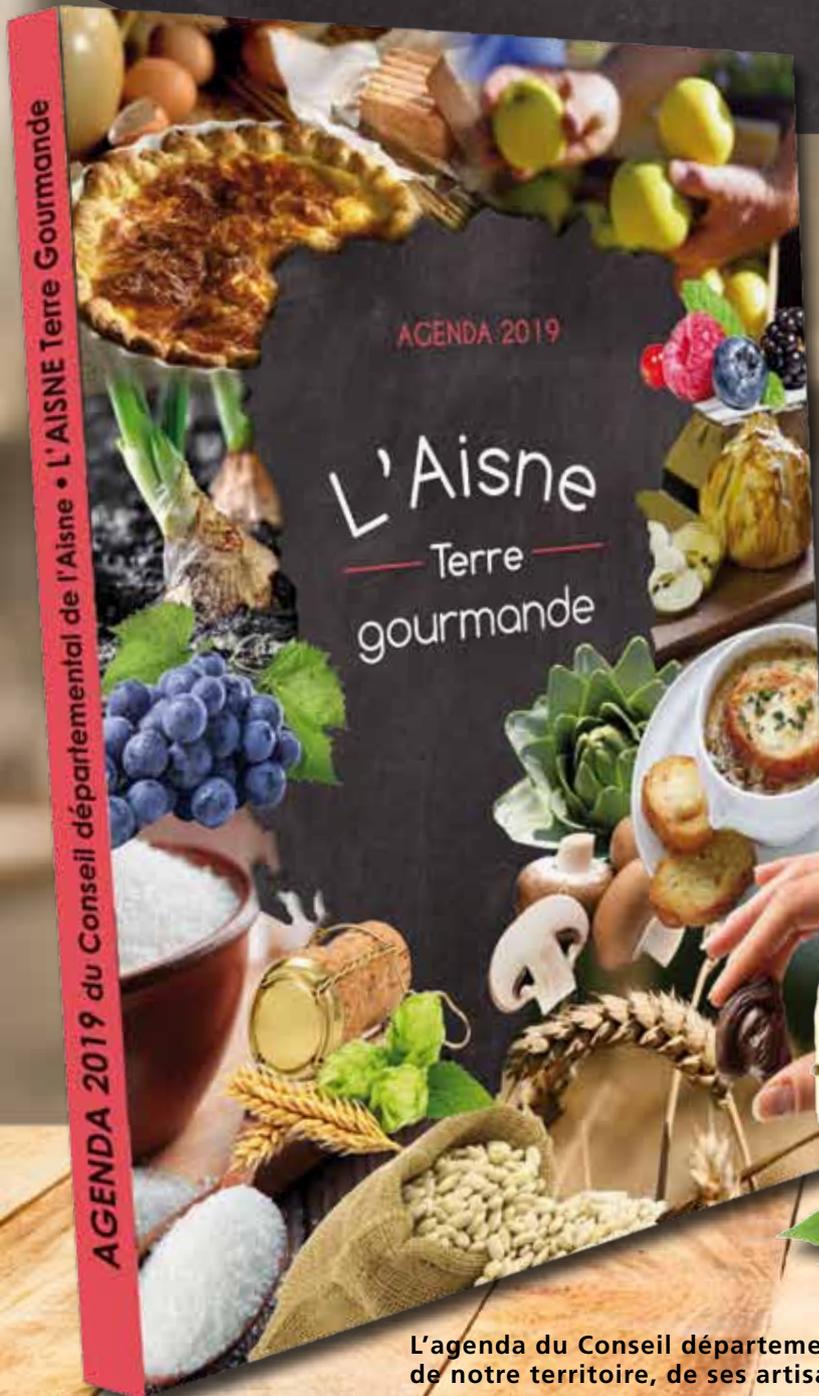


Du 10 décembre au 3 janvier

Jeu Concours

— Agenda 2019 —

Sur notre
page **FACEBOOK**
Conseil
départemental
de l'Aisne



800 AGENDAS À GAGNER



L'agenda du Conseil départemental est un outil de promotion de notre territoire, de ses artisans, producteurs et agriculteurs.

#aisnetterregourmande #terroiraisne



www.aisne.com

Face aux difficultés financières dues à l'accroissement continu des dépenses sociales, le Conseil départemental agit avec détermination pour maintenir son action de proximité et donner davantage d'attractivité à l'Aisne. Le président Nicolas Fricoteaux a engagé le dialogue avec le Chef de l'Etat. Après de premières annonces significatives, résultat d'une forte mobilisation des élus locaux, le Département poursuit son action.

Lors de la présentation du budget 2018, Nicolas Fricoteaux rappelait que l'action du Département s'inscrivait dans **le court, le moyen et le long termes**. En novembre, devant l'assemblée départementale, il dressait le bilan des avancées obtenues depuis cet été.

2018 : LE COURT TERME DES MESURES D'ÉCONOMIE

Le budget primitif tenait compte d'une situation budgétaire avec laquelle le Conseil départemental devait composer afin de poursuivre son action de proximité, financer ses actions de solidarité tout en préservant des marges pour l'investissement. « *Nous avons limité les moyens affectés à certaines politiques. C'était une réponse à court terme qui est celle de notre responsabilité de gestionnaire* » résume Nicolas Fricoteaux.

En juin, 15 M€ manquaient en fonctionnement pour faire face à toutes les dépenses, dont le RSA, alors que les négociations entre l'Association des Départements de France et le gouvernement pour une meilleure prise en charge des allocations individuelles de solidarité (RSA, APA, PCH) se soldaient par un échec. **Après reconfiguration de ses projets, de nouvelles optimisations de ses dépenses et mesures d'économies, le Conseil départemental boucle cette année 2018 à l'équilibre.** « *Un travail considérable a été mené par les équipes du Département* » souligne le Président.

2019 : LE MOYEN TERME QUEL SOUTIEN DE L'ÉTAT ?

La fin de l'année 2018 et le début 2019 marquent un véritable tournant pour le Conseil départemental. A moyen terme, il reste confronté à des difficultés budgétaires et devrait **bénéficier de moyens supplémentaires pour boucler son budget 2019**. En effet, lors du Congrès des Départements de France (à Rennes le 9 novembre), la Ministre en charge de la cohésion des territoires a annoncé plusieurs décisions positives :

- mise en place d'un fonds de stabilisation de **115 M€** en soutien aux Conseils départementaux les plus en difficulté (également pour 2020 et 2021),
- lancement d'un fonds de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi de **135 M€** (montée en charge à **177 M€ en 2020** et **208 M€ en 2021**),
- création d'un dispositif pérenne de péréquation financière des Départements « riches » vers les « pauvres » de **250 M€**.

S'il est acquis que l'Aisne bénéficiera de ces différents dispositifs, le montant de ce soutien



MOBILISATION POSITIVE POUR L' AISNE





LE LONG TERME DES AVANCÉES CONCRÈTES POUR L'ATTRACTIVITÉ DE L' AISNE

A l'issue de plusieurs échanges récents avec l'Etat, après le déplacement dans l'Aisne du président de la République et le Congrès des Départements de France, **des avancées ont été obtenues mais la situation budgétaire du Département dépend avant tout de la bonne santé économique du territoire.**

A long terme, l'Aisne doit donc relever le défi de l'attractivité. C'est à ce titre qu'ont été adressées, en juillet 2017, 25 propositions au président de la République. Plusieurs ont, d'ores et déjà, été entendues par l'Etat :

- Mise en place d'une **péréquation financière** entre Départements riches et pauvres (finalisée courant décembre),
- **Développement du haut débit et amélioration de la couverture mobile** en zone rurale (plan national actif depuis janvier, plusieurs nouveaux sites couverts dès 2019 dans l'Aisne),
- Amélioration des infrastructures routières et ferroviaires (**doublent intégral de la RN2** et préservation de la ligne Hirson - Laon - Paris confirmée par le PACTE Sambre-Avesnois-Thiérache signé en présence du président de la République le 7 novembre),
- Investissements de l'Etat dans l'Aisne pour développer le pôle de rayonnement culturel du **château de François 1^{er} à Villers-Cotterêts** (110M€),
- Annonce par le Ministre de l'Action et des Comptes Publics de la déconcentration de proximité avec **l'implantation de services de l'Etat dans des départements ruraux**,
- Plan santé permettant de **lutter contre la désertification médicale.**

UN PACTE POUR L'AVENIR

Signé le 7 novembre, le « **PACTE** » pour l'avenir de la Sambre-Avesnois et de la Thiérache comprend des mesures innovantes qui satisfont le Conseil départemental. Le Département s'appuiera sur ces décisions pour le **développement du territoire** : expérimentation zéro chômeurs, mise à deux fois deux voies de toute la RN2, installation de tiers-lieux numériques, valorisation de l'économie de proximité et de l'économie sociale et solidaire, exploitation des ressources naturelles et du potentiel touristique, etc. « **L'attractivité de l'Aisne doit être au cœur de nos préoccupations.** Ce Pacte en est le point de départ et les principes retenus sur ce territoire pourront s'étendre aux autres bassins de vie en fonction de leurs caractéristiques » a annoncé Nicolas Fricoteaux.

ne sera connu qu'après l'adoption définitive des Lois de Finances (courant décembre).

« **Le Conseil départemental poursuivra en 2019 ses efforts d'économies** afin que puissent être reconduits autant d'actions et partenariats départementaux que possible, notamment avec le monde associatif. Toutefois il faudra **définir dans le dialogue des priorités d'intervention** » a insisté le Président Fricoteaux.

Gurdeep et Mohamed sont des « mineurs étrangers non accompagnés », derrière cette appellation administrative se cachent les parcours de jeunes séparés de leur famille, en quête d'avenir. Leur objectif : décrocher un diplôme pour trouver un emploi. Par qui et comment sont-ils pris en charge ?



GURDEEP ET MOHAMED SONT SUIVIS PAR UNE ASSISTANTE SOCIO-ÉDUCATIVE, AUDREY MARTEL, UN SOUTIEN INDISPENSABLE.

EN QUÊTE D'UN AVENIR MEILLEUR

La décoration est simple mais l'appartement est chaleureux... Mohamed Moussa, tout juste 18 ans, et Gurdeep Singh, 17 ans, nous accueillent dans le logement qu'ils partagent à **Laon**.

Timides, ils parlent pourtant facilement de leurs études. « *En Inde je travaillais avec mon grand-père agriculteur mais je rêvais d'aller à l'école* » résume Gurdeep. Alors qu'à son arrivée en 2016 il ne parlait pas français, il est aujourd'hui en CAP installateur thermique à **Soissons**. « *Un ami pakistanais suivait cette formation et cela m'a donné envie !* »

Mohamed a quitté l'Égypte sans l'accord de ses parents. Arrivé en France en 2015, il apprend le français au collège puis suit une

formation d'agent polyvalent de restauration. « *Je voudrais me former encore plus, avoir d'autres diplômes et surtout rester en France* » confie-t-il.

« *Ils sont vraiment motivés et veulent s'intégrer. Avec un CAP, ils sont sûrs de trouver un emploi* » résume Vincent Podevin-Bauduin, Directeur de l'Enfance et de la Famille au Département de l'Aisne.

Une obligation d'accueil

En France, **la protection de l'enfance est du ressort du Conseil départemental**. Les Départements ont **l'obligation d'accueillir les jeunes mineurs étrangers et de financer des solutions d'hébergement**. « *De plus en plus de jeunes rejoignent la France dans l'espoir*

UNE MEILLEURE PRISE EN CHARGE

Les Départements sonnent l'alarme : l'Etat ne compense pas intégralement l'accueil de ces mineurs et **les dépenses sont en hausse**. En 2018, 4,78 M€ sont alloués à la politique d'accompagnement de 215 jeunes. Pour réduire ces coûts, le Département a amélioré son dispositif d'accueil et **réduit le temps d'évaluation à 5 jours** compensés par l'Etat.

« *Nous avons lancé un appel à projets qui garantit une prise en charge éducative conforme à nos obligations et réduit les coûts de 40% à effectif constant (1,5 M€ d'économies par an). Les jeunes seront placés dans un environnement plus adapté qu'un hôtel : 140 places supplémentaires seront ouvertes en dispositifs dédiés* » résume Nicolas Fricoteaux, Président du Conseil départemental.



familiale, tout comme les jeunes filles ou les adolescents fragiles.

S'intégrer et devenir autonomes

Le DAMIE est présent à **Laon, Soissons, Saint-Quentin** et **Château-Thierry**. « A Laon nous avons 6 logements pouvant accueillir 13 jeunes qui disposent d'une dotation mensuelle pour l'alimentation, le transport, l'hygiène, l'habillement » explique Sandrine Gilbert, responsable du dispositif.

Les travailleurs sociaux les accompagnent dans leurs **démarches administratives, les soins et la scolarité**. Si nécessaire ils peuvent également solliciter une psychologue. « Nous rencontrons les jeunes chaque semaine et échangeons beaucoup par téléphone. J'accompagne certains jeunes en courses,

s'ils n'ont pas de compte bancaire ou pour leur apprendre à gérer le quotidien » résume Audrey Martel, assistante socio-éducative.

« Il faut vraiment remercier tous les éducateurs, heureusement qu'ils sont là pour nous aider ! » conclut Mohamed avec un grand sourire. ●

ET UNE FOIS MAJEUR ?

L'accompagnement éducatif peut se poursuivre jusqu'à 21 ans grâce au **contrat jeune-majeur (CJM)**. S'il respecte les engagements de ce contrat, un jeune peut bénéficier d'un suivi pour **travailler son autonomie** et, parfois, d'une aide financière. Les mineurs étrangers doivent néanmoins effectuer des démarches de régularisation en Préfecture : s'ils sont arrivés en France avant leurs 16 ans ils peuvent bénéficier d'un titre de séjour ; sinon ils doivent justifier d'une formation qualifiante de 6 mois minimum.

d'une vie meilleure. Certains arrivent avec un visa, d'autres par l'intermédiaire de passeurs, ce qui implique une forte dette. Ces jeunes sont considérés en danger car ils sont isolés et mineurs » explique Vincent Podevin-Bauduin.

Evaluation et orientation

Lorsqu'un étranger se dit mineur il est pris en charge par le Département. Pour **évaluer son âge et sa situation d'isolement**, il passe un entretien au Centre éducatif La Cordée à **Soissons**.

« S'il est reconnu mineur, il intègre ensuite un des dispositifs dédiés, moins coûteux et offrant un accompagnement éducatif. » Parmi ces dispositifs : le DAMIE (Dispositif d'accompagnement des mineurs isolés étrangers) porté par l'EDEF (Etablissement départemental de l'enfance et de la famille) du Département. Dans ce cadre, les jeunes habitent **des logements partagés ou en semi-autonomie**. Les mineurs les plus jeunes sont confiés à une assistante



MOHAMED ET GURDEEP PARTAGENT UN APPARTEMENT AU PIED DE LA MONTAGNE COURONNÉE DE LAON.

KARINE ACCOMPAGNE LES BÉNÉFICIAIRES POUR LA DISTRIBUTION ALIMENTAIRE.



SOYONS SOLIDAIRES !

Sortir de chez soi, donner de son temps et se sentir utile : à Soissons, des bénéficiaires du RSA découvrent le bénévolat. Une action qui donne des résultats positifs, pour les Axonais et les associations partenaires.

Le saviez-vous



Apportant une aide alimentaire indispensable et un accompagnement social (ateliers, maîtrise de la langue française, travail sur l'estime de soi...), Les Restos du Cœur fonctionnent quasi à 100% grâce au bénévolat. Dans l'Aisne, les 21 centres d'activité sont portés par 677 bénévoles... pour un seul salarié !

Il est 9h30 aux Restos du Cœur de **Soissons** : les bénévoles sont sur le pont pour remplir les rayons et accueillir les bénéficiaires. Karine Cliquot, 41 ans, à la recherche d'un emploi, est bénévole. Bénéficiaire du RSA, elle a intégré une action au nom évocateur : « Soyons solidaires ». Une expérience qui l'a transformée ! « *J'aime me rendre utile et aider les gens : un sourire, une discussion pendant la distribution c'est tellement agréable ! J'avais vraiment besoin de sortir de chez moi, de reprendre confiance et ici on s'entend tous très bien !* »

Bénéficiaire du RSA également, Marie-Claude Brayet, 60 ans, est tout aussi motivée ! « *C'est comme une famille, ici, on est trop bien ! Je m'occupe du vestiaire, je trie les vêtements et donne des conseils.* » Présente presque chaque jour, elle souhaite poursuivre son engagement bénévole dans l'avenir.



Les Restos du Cœur sont pleinement satisfaits de l'aide apportée par les deux amies. « Nous sommes prêts à resigner, nous recherchons toujours des bonnes volontés ! » s'enthousiasme le vice-président, M. Jaffrelot.

Renouer des liens sociaux

Chaque année, le Conseil départemental de l'Aisne lance un appel à projets Insertion. Parmi les projets subventionnés : les actions de remobilisation qui visent un public éloigné de l'emploi et constituent la **1^{ère} étape d'un parcours d'insertion**. « Renouer des liens sociaux est primordial pour ces personnes isolées » résume Sandrine Magnier-Carlier, Directrice du Développement Social, du Logement et de l'Insertion au Conseil départemental.

Portée par ADF (Avenir et Développement Formation), l'action « Soyons solidaires », menée en 2018 à Soissons, est **soutenue par le Département à hauteur de 11 550 €**.

« Ces heures de bénévolat permettent aux bénéficiaires de s'ouvrir vers l'extérieur. Les compétences développées par cette activité sont aisément transférables dans les métiers d'aide à la personne » explique la présidente Sarah Collet.

Développer des compétences

10 bénéficiaires du RSA volontaires ont rejoint l'action « Soyons solidaires » pour 6 mois (renouvelables une fois). « Ils ont choisi cette action car ils ont envie de s'investir » souligne l'encadrante Fabienne Simon (ADF). « Nous recherchons et choisissons l'association en fonction de leurs centres d'intérêt puis les accompagnons dans la prise de contact : nous préparons leur arrivée et tout se déroule bien ! »

Même constat pour Arnaud Burgaud, chef de service Insertion (Conseil départemental) : « les participants retrouvent un sentiment d'utilité sociale. L'accompagnement en amont est indispensable pour que cette action soit profitable à leur parcours d'insertion. »

Engagés pour une journée hebdomadaire de bénévolat, les participants sont finalement bien plus présents. En parallèle avec leur encadrante, ils capitalisent sur cette expérience pour préparer leur suite de parcours. « Ils découvrent qu'ils savent s'organiser, travailler en équipe... et se sentent valorisés. Il faut travailler ces compétences pour l'avenir. » ●

MARIE-CLAUDE TRIE LES VÊTEMENTS DONNÉS AUX RESTOS DU CŒUR.



« RSA ET BÉNÉVOLAT » : UNE EXPÉRIMENTATION À VENIR

Pour encourager l'insertion des bénéficiaires du RSA, le Département souhaite s'appuyer sur le bénévolat. « C'est une volonté politique forte : être **bénévole peut aider à rompre l'isolement et s'approcher de l'employabilité** » rappelle Isabelle Létrillart, Vice-présidente du Conseil départemental de l'Aisne en charge de l'insertion, du retour à l'emploi, de la famille et de la protection de l'enfance.

« Il n'y aura pas de caractère obligatoire ou systématique : cette action s'appuiera sur le volontariat. » L'objectif est de proposer le bénévolat à certains bénéficiaires, en fonction de leurs besoins, de leur redonner des repères professionnels et citoyens, **développer leurs éventuelles compétences au service des associations et favoriser leur épanouissement personnel**.

Cette idée est bien accueillie par les associations de tous domaines. « Les bénéficiaires du RSA ne vont pas se substituer à un salarié, ils apporteront une aide régulière, sur un temps limité. » **Une expérimentation sera lancée sur Saint-Quentin**, la ville étant volontaire. Le Département organisera, avec le soutien de ses partenaires, la mise en relation des bénéficiaires du RSA et du monde associatif. Au terme de l'expérimentation, **cette action pourrait être étendue à d'autres territoires**.

GARANTIR LE JUSTE DROIT



Dans l'Aisne, le taux de chômage restant élevé, le nombre de bénéficiaires du RSA est en hausse constante depuis plusieurs années (environ 19 000 soumis à droits et devoirs). Cette dépense, qui n'est que partiellement compensée par l'Etat, met en danger l'équilibre budgétaire du Département. Pour garantir le juste droit aux usagers, les dispositifs de contrôle ont été renforcés. Isabelle Létrillart, Vice-présidente en charge de l'insertion, du retour à l'emploi, de la famille et de la protection de l'enfance, fait le point sur la politique de gestion de l'allocation RSA menée par le Conseil départemental.

S'ASSURER DU RESPECT DES DROITS ET DEVOIRS

En application de la loi, chaque bénéficiaire du RSA a des droits mais aussi **des devoirs à respecter**, inscrits dans son Contrat d'engagement réciproque. « *Le Programme Départemental d'Insertion (PDI) prévoit d'ailleurs de responsabiliser les usagers.* »

En cas de non-respect de ses engagements indispensables à son insertion socio-professionnelle (non réponse à des convocations ou non présentation à des actions d'insertion...), **il s'expose à des sanctions** (lire l'encadré). Celles-ci sont prononcées par le Président du Conseil départemental après avis d'une équipe

DES SANCTIONS FINANCIÈRES

Après avis des équipes pluridisciplinaires en UTAS, le Président du Conseil départemental peut décider de **suspendre ou de supprimer le RSA** si le bénéficiaire n'a pas respecté ses engagements :

- Diminution de 50% du RSA le 1^{er} mois
- Nouvelle baisse de 50 % le 2^e mois si le bénéficiaire ne réagit pas
- Radiation le 3^e mois

En 2017, 2 251 sanctions ont été prononcées. Soit une hausse de 9,27% en 2 ans.

pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, élus, représentants de la CAF, du Pôle emploi et des usagers) organisée au sein de chaque UTAS (unité territoriale d'action sociale) et où le bénéficiaire est invité à s'expliquer.

LUTTER CONTRE LES INDUS

« *Garantir le juste droit c'est également s'assurer que l'allocation est dûment versée et selon le bon montant afin d'éviter de réclamer aux usagers le trop perçu et ainsi les mettre en difficulté.* » Compte tenu de l'évolution des situations de plus en plus complexes (travailleurs indépendants, agriculteurs, stagiaires non rémunérés, etc.), le Département a décidé d'élaborer **un guide de gestion du RSA à destination des professionnels, afin de sécuriser l'instruction des demandes.**

D'autre part, pour améliorer la lisibilité de gestion du RSA, le Département souhaite **renouveler ses conventions de gestion avec la CAF et la MSA.** « *L'objectif est de clarifier les rôles, missions et délégations de compétences de chacun.* » Enfin, depuis 2017, le Département est engagé dans une démarche de **certification des comptes.** « *C'est une démarche volontaire que nous menons pour limiter les indus.* »



ISABELLE LÉTRILLART (AU CENTRE) LORS D'UNE VISITE D'UN CHANTIER D'INSERTION CO-ORGANISÉ PAR L'UCPE ET SOISSONNAIS 14-18 : RÉNOVATION ET ENTRETIEN DES MONUMENTS DE MÉMOIRE (MAI 2017).

LUTTER CONTRE LA FRAUDE

Ne pas déclarer sciemment toutes ses ressources ou faire une fausse déclaration de situation familiale constituent des fraudes. Le plus souvent, **une procédure contentieuse est engagée après concertation entre les organismes payeurs et le Département.** « *En cas de suspicion de fraude, le Département peut demander à la CAF ou la MSA de réaliser des contrôles de situation des bénéficiaires via des agents assermentés.* »

EN CHIFFRES

En 2017, toutes prestations confondues, la CAF a instruit 512 dossiers de fraudes pour 1,3 M€. **52 dossiers concernent le RSA, soit 480 000 € restitués au Département.**

En cas de fraude avérée, l'utilisateur s'expose au **remboursement des sommes indûment versées, à des sanctions financières (amendes) et à des poursuites pénales.** ●



LA PAIX RETROUVÉE

pp. 26 et 27 **RETOUR EN IMAGES**

pp. 28 et 29 **5 ANNÉES DE MOBILISATION**

UN Cessez-le-Feu

HISTORIQUE

L'Aisne a commémoré en présence du président de la République Emmanuel Macron le premier cessez-le-feu sonné le 7 novembre 1918 au lieu-dit Haudroy, à La Flamengrie. Un événement partagé par 175 communes à l'occasion d'une grande veillée départementale. Le 11 novembre, un spectacle pyrotechnique a conclu 4 années de commémoration.



AUBADE PAR L'HARMONIE MUNICIPALE DE LA CAPELLE

1 200
PERSONNES
PRÉSENTES



UN CLAIRON FABRIQUÉ DANS L' AISNE

A l'occasion de la cérémonie du 7 novembre, le président du Conseil départemental de l'Aisne, Nicolas Fricoteaux, a remis au chef de l'Etat **une réplique du clairon du caporal Pierre Sellier**. Cet instrument a été fabriqué dans l'Aisne par la société PGM Couesnon. Basée à **Etampes-sur-Marne** depuis 1881, **cette société** est reconnue mondialement pour son savoir-faire. Ce fleuron de l'industrie axonaise est **l'une des dernières manufactures d'instruments à vent en France**, également connue pour la qualité de ses instruments à percussion.



MAGALI LÉGER, SOPRANO



VEILLÉE DÉPARTEMENTALE À ALAINCOURT



PARTICIPATION DE COLLÉGIENS ALLEMANDS ET FRANÇAIS



REMISE DE MÉDAILLES LE 11 NOVEMBRE À LA FLAMENGRIE

175
COMMUNES
PARTICIPANTES

VEILLÉE DÉPARTEMENTALE

Les 7 et 11 novembre, **175 communes** ont participé à la **grande veillée départementale du cessez-le-feu**, pour s'associer à la cérémonie d'envergure nationale. **L'Armistice** et la paix ont été célébrés par un **spectacle pyrotechnique** à la Pierre d'Haudroy, réunissant **près d'un millier de spectateurs**. Les porteurs de projets ont été mis à l'honneur par le Président du Conseil départemental, Nicolas Fricoteaux, et le Vice-président (Culture, mémoire et patrimoine), François Rampelberg (ci-dessus).



RASSEMBLEMENT À OULCHY-LE-CHÂTEAU

LE CENTENAIRE EN IMAGES

L'Aisne s'est mobilisé durant les 5 années du Centenaire 14-18 et les habitants se sont massivement associés aux commémorations proposées par le Conseil départemental de l'Aisne, en coopération avec de nombreux partenaires associatifs et institutionnels. Retour sur les moments marquants.

Les événements liés au centenaire ont eu un fort impact sur la fréquentation touristique. Le seul week-end du 16 avril 2017 a par exemple enregistré un bond de 6 200 visites et 2 200 nuitées supplémentaires par rapport à la fréquentation moyenne des autres années.



16 avril 2017 :

15 000 visiteurs sont présents pour le **Centenaire de la Bataille du Chemin des Dames** en présence du **président de la République** François Hollande. C'est la première fois en cent ans que le chef de l'Etat se rend officiellement sur le Chemin des Dames.

Partout dans l'Aisne, **276 communes** participent à la **veillée départementale du souvenir**.

L'AISNE PREMIER DÉPARTEMENT DU CENTENAIRE

« En 2017 et 2018, le Département est en tête des collectivités impliquées dans les événements commémoratifs du Centenaire. Le Conseil départemental de l'Aisne a investi **450 000 €** dans le cadre de l'appel à projets Centenaire de la Grande Guerre, apportant son soutien à **160 projets mémoriels** portés par des communes, associations, collectivités et établissements scolaires » souligne **François Rampelberg, Vice-président du Conseil départemental (Culture, mémoire et patrimoine)**.

25 juin 2017 :

centenaire de la reprise de la Caverne du Dragon par les soldats français, remise de gerbes par Nicolas Basselier, Préfet de l'Aisne, François Rampelberg, Vice-président du Conseil départemental (Culture, mémoire et patrimoine), Nicolas Fricoteaux, Président du Conseil départemental de l'Aisne.

INAUGURATION DE LA TOUR MANGIN EN FORÊT DE RETZ (ÉTÉ 2018).



Retrouvez
le bilan des
commémorations,
année par
année, sur
www.aisne.com



15 et 16 septembre 2017 :

la tranchée des Rugbymen, hommage aux jeunes sportifs tombés au front.

27 mai 2018 :

rendez-vous historique pour les marines américains lors du *Memorial Day* à Bois Belleau, Seringes-et-Nesles et Bony.



28 juillet 2018 :

12 000 visiteurs pour le spectacle « Les Fantômes » à Oulchy-le-Château au pied de l'œuvre de Paul Landowski.



21 et 22 octobre 2017 :

centenaire de la Bataille de la Malmaison avec reconstitution d'un camp militaire et démonstration de tirs au canon.



L'APRÈS CENTENAIRE

Au printemps 2019 ouvrira le nouveau Centre d'accueil du visiteur du Chemin des Dames dans une Caverne du Dragon complètement revisitée, à Oulches-la-Vallée-Foulon. La structure actuellement en travaux sera dotée d'une toute nouvelle scénographie et d'un nouvel espace boutique pour l'accueil du public.

 www.chemindesdames.fr



Barisis-aux-Bois

Le nouveau circuit de randonnée « Soirée calme en première ligne » propose de redécouvrir Barisis-aux-Bois en suivant la chronologie d'un village du front en temps de guerre.



Téléchargez le carnet de route de cette balade sur www.randonner.fr, le portail de la randonnée dans l'Aisne.

Inauguré cet été, le circuit autour de **Barisis-aux-Bois** a été créé à l'initiative de la commune et du Conseil départemental de l'Aisne, en collaboration avec l'Office national des forêts (ONF). De l'église reconstruite en 1931 sur les plans de l'architecte Paul Pinard jusqu'aux creutes du hameau de Bernagousse en passant par l'ancienne abbaye, il propose une **balade de 6 à 10 km**, pour découvrir l'histoire de ce village niché entre les forêts de Coucy et de Saint-Gobain.

Un peintre sur le front

« *Soirée calme en première ligne* » est le titre d'un tableau réalisé en octobre 1917 par le peintre Maurice Denis, alors en mission sur le front pour le ministère des Beaux-Arts.

« *Barisis a été âprement disputé durant la Grande Guerre, la commune a d'ailleurs reçu la*

Croix de Guerre que l'on peut voir au fronton de l'église » raconte Mary-Jane Bauer, historienne et habitante de la commune. « *D'abord occupé par les Allemands, le village est entièrement rasé en même temps que **Septvaux** et **Amigny-Rouy** en novembre 1916, quelques mois avant le repli stratégique de l'opération Alberich. Quand Maurice Denis réalise*

cette toile, le village a été repris par les Alliés mais le front n'est qu'à quelques kilomètres et les Allemands y ont achevé l'édification de la fameuse ligne Hindenburg. »

Par convention avec l'ONF, le circuit pénètre au cœur de la forêt domaniale de **Saint-Gobain** et nous emmène jusqu'aux vestiges des

fortifications.

Au détour de la piste forestière, deux blockhaus bétonnés, à demi enterrés, sont tapis sous les feuilles mortes. L'un était un poste d'artillerie et l'autre un point d'observation pour les troupes allemandes.



Maurice Denis - « Soirée calme en première ligne », 1917 - © Nanterre BDIC

Infirmierie et nécropole

A l'opposé de la forêt, le chemin rejoint les hauteurs du lieu-dit « Bernagousse », connu pour **ses creuttes** où vivaient les premiers habitants du secteur. Les cavités creusées dans la roche offraient une certaine sécurité aux soldats et c'est dans une ancienne carrière qu'était installée l'infirmierie. Gravée dans la pierre, on peut lire l'inscription « Infirmierie Bonnery-Chavart », des noms de deux soldats du 215^e RI dont les corps reposent avec ceux de dix de leurs camarades dans la nécropole nationale installée à cet endroit en 1918.

Poilu de pierre

La boucle s'achève au pied du **monument aux morts**, une œuvre de Marius Léon Cladel, élève d'Antoine Bourdelle, inaugurée en 1927. « Elle représente un poilu dans une posture qu'on ne retrouve pas ailleurs, spécialement conçue par l'artiste pour la commune de Barisis » précise Mary-Jane Bauer. « La mairie a fait restaurer le monument, l'a débarrassé de sa peinture bleue pour que le poilu réapparaisse en pierre nue, tel qu'il était à son inauguration. » ●



Vestiges de l'abbaye

A mi-parcours, le circuit longe le mur de **l'ancienne abbaye** qui nous rappelle les origines lointaines de Barisis-aux-Bois. Sa fondation remonte à l'an 661, quand Childéric II fit don d'une terre à l'évêque saint Amand pour fonder un petit monastère chargé d'évangéliser la contrée. L'histoire du village sera dès lors liée à celle des « prévôts » qui y feront prospérer un grand domaine dont **l'enceinte murée et le majestueux portail** ont survécu, témoins de la toute-puissance des religieux sur cette terre qu'ils administraient avec les prérogatives de grands seigneurs.

Financement du mobilier

Le Conseil départemental de l'Aisne a financé **la mise en place des panneaux de départ et de la signalétique directionnelle**. Les Archives départementales ont numérisé les images tirées du fonds personnel de Mme Bauer pour les illustrations photos des panneaux. Les pupitres qui jalonnent le circuit ont été fabriqués sur mesure par **l'Atelier Bois Picardie de Saint-Gobain**, une structure interne à l'ONF qui réalise mobilier et signalétique pour les collectivités ou les particuliers.



UN NOUVEAU PÔLE CULTUREL ULTRAMODERNE





Sur 10 600 m², le Centre des Archives et Bibliothèque départementales de l'Aisne (CABA) accueille 25 km d'archives départementales, 80 000 documents de la Bibliothèque départementale de l'Aisne, un espace de valorisation des collections, un data center et une partie des réserves de la Caverne du Dragon - Musée du Chemin des Dames. AISNE'mag vous propose de découvrir cet espace culturel flambant neuf, situé au Parc Foch à Laon.

Registres d'état civil, cartes postales, plans napoléoniens... Créées à la Révolution française, les Archives départementales de l'Aisne rassemblent des milliers de documents qui viennent d'être transférés dans un nouveau bâtiment ultramoderne au Parc Foch, à Laon.

Le déménagement a duré 2 mois. 2 mois pendant lesquels une dizaine de salariés de l'entreprise Caille ont acheminé les archives départementales de la rue Fernand Christ au Parc Foch, à Laon, dans leur nouvel écrin. « *Ce sont près de 1 000 tonnes d'archives qui ont été déplacées* » explique Michel Sarter, directeur des Archives. « *Des agents du Conseil départemental enregistrent les expéditions au départ et à l'arrivée.* »

A peine déchargées, les archives sont classées et rangées dans les rayonnages automatisés du nouveau bâtiment. Un travail de titan et de fourmi. Chaque jour plusieurs milliers de documents transitent d'un bâtiment à l'autre. « *Nous n'avons pas choisi la date du déménagement par hasard* » poursuit Michel Sarter. « *Le papier craint l'humidité, c'est une vraie éponge...* » En septembre et octobre les variations de température et d'hygrométrie sont les moins marquées. « *Nous voulons absolument éviter d'abîmer les documents.* » Les plus an-

ciens datent du IX^{ème} siècle, « *nous avons dans nos archives une charte de donation de Charles le Chauve datant de 855* ». Un trésor fragile qu'il convient de traiter avec soin et précaution.

De nombreuses missions

Placés sous la double compétence de l'Etat et du Conseil départemental, les services des Archives départementales assurent **la collecte, la conservation, le classement et la communi-**

cation des documents :

- des institutions d'Ancien Régime,
- des services déconcentrés de l'Etat,
- des services départementaux,
- des services publics hospitaliers,
- des communes de moins de 2 000 habitants,
- de celles de plus de 2 000 souhaitant déposer leurs archives,
- des intercommunalités et autres producteurs d'archives publiques.



EN CHIFFRES



25 km d'archives
stockées actuellement



1 000 tonnes
de documents



40 km linéaires
d'archives dans le
nouveau bâtiment



300 m d'archives
supplémentaires
tous les ans



10 600 m²



UN BÂTIMENT ULTRAMODERNE

Avec son data center hyper moderne, ses 40 km linéaires d'archives, équipé de **rayonnages mobiles automatisés**, doté de moyens permettant de contrôler l'hygrométrie et la température, **le nouveau centre des Archives de l'Aisne** pourra accueillir l'ensemble des documents axonais au moins jusqu'en 2050. D'autant que depuis 2015, le Département de l'Aisne a développé **un système d'archivage électronique unique dans les Hauts-de-France**. Avec la dématérialisation, la production papier devrait aller en diminuant dans les années à venir.

Les Archives départementales apportent également une aide technique, des conseils et proposent **des formations aux agents des communes** pour les aider à assurer la gestion de leurs archives.

Les documents conservés aux archives sont accessibles au public sur internet (<http://archives.aisne.fr>) et en salle de lecture pour ceux qui ne sont pas encore numérisés. Les passionnés de généalogie trouveront tous les documents nécessaires pour étancher leur soif de connaissances.

Enfin, des **expositions thématiques** mettant les fonds en valeur sont régulièrement organisées. ●

i Archives départementales de l'Aisne
Parc Foch
1 rue William-Henry Waddington
02000 LAON
03 23 24 61 47
archives@aisne.fr



UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

Après 40 ans de bons et loyaux services, l'ancien bâtiment de la rue Fernand Christ était arrivé à saturation. Les 21 km linéaires de rayonnages ne suffisaient plus à accueillir l'ensemble des documents. En 2013, une annexe temporaire de 3 km a été ouverte le temps de la construction du nouveau bâtiment.

LA BIBLIOTHÈQUE DES BIBLIOTHÉCAIRES

En août, la Bibliothèque départementale de l'Aisne a quitté Soissons pour emménager au Parc Foch à Laon. La BDA dispose de 320 000 livres, CD et DVD pour approvisionner les 110 bibliothèques axonaises du réseau. Si 240 000 documents sont en prêt actuellement, 80 000 sont stockés dans le nouveau magasin de 600 m².

A la différence des bibliothèques et médiathèques communales ou intercommunales, la BDA n'est pas ouverte au public. Comme l'explique la Directrice, Emilie Thilliez-Fernandes : « Nous sommes la bibliothèque des bibliothécaires : nous proposons aux bibliothèques axonaises des livres, DVD, CD, partitions, expositions... qu'elles mettent à disposition de leurs inscrits. »

La BDA accompagne les bibliothèques municipales et intercommunales, du point lecture ouvert 4h par semaine aux plus grandes structures. Aujourd'hui, 110 bibliothèques axonaises font partie du réseau.

Accompagner et former

Les missions de ce service du Conseil départemental ne se limitent pas au prêt de documents. « Nous accompagnons nos partenaires dans leurs **projets de création, de construction, d'aménagement, d'informatisation** par le biais de conseils, d'aides financières, de formations » poursuit Emilie Thilliez-Fernandes. En 2018, ce fut le cas pour une dizaine de bibliothèques.

La BDA propose également des formations aux bénévoles et professionnels. « Le champ de



EN CHIFFRES

- 320 000 documents
- 110 bibliothèques desservies
- 6 à 8 000 nouveaux documents par an
- 500 livres électroniques

la lecture publique est en constante évolution, il accompagne la société dans ses transformations culturelles et technologiques. Nous proposons des formations qui permettent

d'adapter les pratiques à ces changements. » Travail en réseau, soutien à l'apprentissage de la lecture en bibliothèque, valorisation du numérique, accompagnement des demandeurs d'emploi en bibliothèque... font partie des thèmes proposés.

EMILIE THILLIEZ-FERNANDES, LA NOUVELLE DIRECTRICE DE LA BDA.

Le schéma départemental de la lecture publique

Il s'articule autour de deux axes principaux : le soutien de la structuration territoriale et l'adaptation de la BDA aux enjeux de notre département. « *L'Aisne est un territoire rural, doté de toutes petites bibliothèques et d'autres plus importantes. Nous travaillons au développement de réseaux de bibliothèques et à l'émergence de structures de taille moyenne afin d'améliorer la qualité du service rendu* » détaille la Directrice de la BDA.

Pour encourager ce développement, le Conseil départemental propose **des soutiens financiers à la construction, la rénovation ou la réhabilitation de bibliothèques publiques** ; il aide à l'acquisition de mobilier, de matériel informatique et **participe au financement d'emplois qualifiés pendant 5 ans.**

La lutte contre l'illettrisme

Avec 11% des 18-65 ans en situation d'illettrisme, notre département est au-dessus de la moyenne nationale (7%). Dans le cadre du schéma départemental de la lecture publique, le Conseil départemental s'apprête à mettre en œuvre des actions pour **permettre aux personnes les plus en difficulté de retrouver un contact avec l'écrit**, en complément de dispositifs existants déployés par d'autres acteurs.

Afin d'engager cette démarche, la Journée départementale de la lecture publique avait pour thème cette année : Publics empêchés, éloignés, spécifiques : quels enjeux ? quelles actions possibles ? « *Nous souhaitons inviter les bibliothèques à travailler en partenariat avec les acteurs sociaux, éducatifs, culturels afin de faciliter l'accès à l'écrit pour les personnes qui en sont les plus éloignées.* »

Diffuser le livre, permettre l'accès à la culture, réduire les fractures sociales et culturelles... Autant d'objectifs ambitieux pour lesquels le Département s'engage. ●



LES AGENTS DE LA BDA GÈRENT EXPÉDITIONS ET RETOURS DES LIVRES EMPRUNTÉS.

Le saviez-vous



En 1945, une circulaire crée les premières « Bibliothèques centrales de prêt » afin d'alimenter les communes de moins de 20 000 habitants en documents. Il s'agissait de diffuser le livre et la lecture sur l'ensemble du territoire français. La bibliothèque centrale de prêt de l'Aisne a fait partie des premières créées en 1945.

CONSERVER ET VALORISER

Depuis plus de 20 ans, les collections de la Caverne du Dragon n'ont cessé d'augmenter, passant de 2 500 pièces à près de 8 000 aujourd'hui. Les réserves du musée de la Caverne ne suffisaient plus. Une importante partie des collections est désormais stockée dans un espace ultramoderne de 265 m² au sein du CABA de Laon (Parc Foch).



Le saviez-vous ?



Le service archéologie du Conseil départemental (Parc Foch à Laon) propose depuis plusieurs années des ateliers pédagogiques à destination des scolaires. La proximité du CABA va permettre d'enrichir cette offre pédagogique. Les enfants pourront suivre un atelier en archéologie puis se rendre au CABA pour découvrir l'univers des Archives, visiter l'exposition « *REVIVRE ! 1918 l'Aisne se reconstruit* » ou admirer les collections d'engins de la Caverne du Dragon. Les classes pourront être accueillies une journée complète et pique-niquer dans l'espace restauration du CABA.

i 03 23 24 61 47 - archives@aisne.fr

Du simple bouton d'uniforme à l'ambulance Ford T, les **8 000 pièces de la collection de la Caverne du Dragon** prennent de la place. Beaucoup de place. « *Les pièces étaient entassées dans les réserves sans que nous puissions les exploiter et les étudier correctement* » explique Franck Viltart, responsable du pôle Chemin des Dames au Conseil départemental de l'Aisne.

Avec cette nouvelle réserve ce sont non seulement des mètres carrés de stockage supplémentaires mais également **d'excellentes conditions de conservation**. « *Nos réserves sont équipées de rayonnages mobiles motorisés, de systèmes de contrôles de l'hygrométrie et de la température afin de garantir les meilleures conditions de conservation.* »

A ces réserves s'ajoutent des espaces de traitement, une salle de quarantaine pour les objets entrants, une salle de décontamination, un espace de stockage du matériel de muséographie, un centre de documentation, un laboratoire photographique et une salle d'étude des collections. Au total ce sont près de **500 m² supplémentaires** dont un espace de **95 m²** spécialement dédié aux équipements lourds tels que camion, canons français et allemands, tourelle de char...

S'il s'agit de conserver les objets, il est aussi question de permettre leur médiation par les **prêts d'objets** et **l'organisation d'expositions** comme « *REVIVRE ! 1918 l'Aisne se reconstruit* » ouverte depuis le 11 novembre (lire ci-contre). ●

EN CHIFFRES

- 8 000 objets de guerre
- 600 pièces d'uniforme
- 500 armes
- 2 000 documents et photographies
- 4 canons
- 1 ambulance Ford



L' AISNE, PARTENAIRE DU SOUVENIR FRANÇAIS

Le 10 novembre, Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental, et Serge Barcellini, président du Souvenir Français, ont signé une convention qui fixe les modalités du **dépôt de 1 073 objets et documents appartenant au Souvenir Français pour une durée de 10 ans**. Le dépôt a pour but de conserver l'intégrité de cette collection qui témoigne de l'histoire de la Caverne du Dragon et de son musée.

« REVIVRE ! 1918 L' AISNE SE RECONSTRUIT »



EXPOSITION À DÉCOUVRIR DU LUNDI AU VENDREDI, DE 9H À 12H ET DE 14H À 17H, DANS LA NOUVELLE SALLE D'EXPOSITION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L' AISNE.

Visible du **11 novembre 2018 au 28 juin 2019** dans la salle d'exposition du nouveau centre des Archives, cette exposition est constituée de documents des Archives départementales et de pièces de la collection de la Caverne du Dragon.

Photos, livres comptables d'entreprises de la reconstruction, plans de baraquements et de maisons provisoires, objets d'artisanat, outils... **L'exposition raconte la lente reconstruction de notre département** de l'immédiat après-guerre à nos jours. En effet, les stigmates du conflit sont encore bien visibles dans les paysages de notre département. A ces pièces d'époque s'ajoute une carte interactive sur écran tactile de l'Aisne dévastée. Elle permet de découvrir l'état de toutes nos communes en 1920.



Une majorité dans l'action !

Le budget 2019 s'annonce encore plus compliqué que les années précédentes, mais **l'espoir d'être entendu** par le Gouvernement et le Président de la République demeure. La démarche entreprise par le Président Nicolas FRICOTEAUX, qui consiste à dialoguer avec l'Etat est à nos yeux la meilleure qui soit.

L'opposition départementale pendant ce temps-là se satisfait d'une position contestataire stérile et contre-productive, mais il est vrai qu'il est plus confortable de protester que de proposer.

Le courrier adressé en août aux associations de l'Aisne n'était pas, comme on a pu l'entendre ici et là « une prise d'otage », mais bien une alerte en toute transparence, ainsi qu'un **appel à l'unité des forces vives associatives au regard des difficultés budgétaires que traverse notre collectivité**. Les associations ont su se montrer dignes et responsables face à cela, contrairement à d'autres qui ont voulu les opposer au Département.

Nous avons fait le choix d'être une majorité de sincérité et de transparence. Nous l'assumons pleinement !



Freddy Grzeziczak
Président du groupe
Rassemblement pour
l'Aisne

03 23 24 60 12
fgrzeziczak@aisne.fr

Plus que jamais à vos côtés

Cette année qui s'achève marque un véritable tournant dans l'histoire de la politique de notre département. Les rapports de force ont changé et c'est ensemble qu'il faut agir.

C'est dans ce contexte qu'est né, début 2018, notre groupe politique *Aisne Démocratie Nouvelle*, composante de la majorité départementale.

Ce choix de créer une nouvelle majorité avec Nicolas Fricoteaux témoigne de notre engagement pour faire évoluer l'action départementale, pour préserver les intérêts des Axonais. Il est le fruit d'une réflexion collective, animée par la volonté d'agir, à l'heure où l'union fait la force et où la contestation stérile et les critiques futiles ne sont plus de mise.

Chacun connaît les difficultés que rencontre notre collectivité, cette décision, responsable et constructive, n'a pas été simple. Notre détermination en faveur de notre territoire est certaine.

Nous vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année et vous présentons nos vœux les plus chaleureux.



Georges Fourré
Président du groupe
Aisne Démocratie
Nouvelle

06 81 00 81 71
georgesfourre@orange.fr

Les temps sont durs !

L'annonce le 9 août, au cœur de l'été, de la suspension des aides aux associations pour 2019 nous a choqués sur la forme et le fond.

La tentation de faire de nos associations une variable d'ajustement de nos difficultés budgétaires ne fait pas un bon signal pour nos bénévoles qui rendent de grands services à nos territoires.

Ceci étant dit les responsabilités de l'Etat sont indéniables. Nous ne sommes pas la seule collectivité territoriale victime des baisses de dotations, des insuffisances de compensations financières, mais comme nous sommes un département pauvre nous en souffrons d'autant plus.

Nous attendons des décisions nationales qui soient pérennes et justes. Jusqu'alors le gouvernement n'a pas répondu à nos demandes car il est prisonnier de sa politique d'austérité.



Jean-Luc Lanouilh
Président du groupe
Front de Gauche-
Europe Ecologie Les
Verts

03 23 38 16 84
lanouilh@wanadoo.fr

Un Département en souffrance

Notre Département est l'un des plus pauvres il finance à hauteur de 50 millions d'euros pour le compte de l'Etat les dépenses obligatoires : APA – RSA – MDPH... Il manque 15 millions d'Euros pour boucler le budget.

Notre département s'appauvrit en Services Publics et nous allons vers une désertification rurale et médicale. Nos personnes âgées sont inquiètes, nos demandeurs d'emploi culpabilisés et l'avenir de notre Département incertain.

Pour combler ce déficit, certains services et associations, vitrines de notre Département pourraient être impactés de la subvention départementale.

Quel futur pour nos Axonais et Axonaises sans culture, club sportif, associations caritatives et sociales permettant de donner de l'espoir à ceux qui aujourd'hui n'en ont plus ?

Tous, nous devons élus au service de nos administrés, citoyens, membres des associations nous unir pour que l'état assume ses responsabilités et que ce ne soient pas les Axonais qui paient la facture de l'Etat.



Fawaz Karimet

Président du groupe Socialiste et Gauche républicaine

03 23 24 60 94
fkarimet@aisne.fr

Ceux qui espéraient de la visite du Ministre Gérard Darmanin, invité de l'Union des maires de l'Aisne le 19 octobre dernier, en auront été pour leurs frais : aucune mesure concrète pour résoudre les difficultés du Département.

Quant à la péréquation entre les départements les plus riches et les plus pauvres, si chère au président du Conseil départemental, la réponse du Ministre est claire ; « *C'est aux départements de le faire entre eux* ». Circulez, il n'y a rien à voir !

Pour Nicolas Fricoteaux, c'est la fin des illusions, et quid du budget 2019 ?

Le ministre a simplement promis une réforme fiscale « *pour faire baisser les impôts* ».

Lorsque je lui ai demandé s'il ne faudrait pas mieux refonder une véritable politique d'aménagement du territoire et procéder à une clarification des compétences territoriales que la loi Notre n'a rendues que plus opaques, avant d'engager toute réforme de la fiscalité locale, il a été incapable de répondre et a feint de ne pas comprendre la question.



Franck Briffaut

Président du groupe Rassemblement National

06 65 86 47 02
fbriffaut@aisne.fr



CONTACTEZ VOS ÉLUS

RASSEMBLER POUR L' AISNE

Marie-Françoise Bertrand (Vervins), Colette Blériot (Saint-Quentin 1), Jean-Pierre Boniface (Saint-Quentin 1), Françoise Champenois (Soissons 1), Carole Deruy (Fère-en-Tardenois), Jocelyne Dogna (Saint-Quentin 3), Thomas Dubeout (Saint-Quentin 2), Nicolas Fricoteaux (Vervins), Pascale Gruny (Saint-Quentin 2), Freddy Grzeziczak (Saint-Quentin 3), Isabelle Ittelet (Marle), Isabelle Létrillart (Soissons 2), François Rampelberg (Fère-en-Tardenois), Philippe Timmerman (Guignicourt), Pascal Tordeux (Soissons 1), Frédéric Vanier (Soissons 2), Bernadette Vannobel (Guignicourt) et Pierre-Jean Verzelen (Marle)

i sweil@aisne.fr

AISNE DÉMOCRATIE NOUVELLE

Bruno Beauvois (Château-Thierry), Georges Fourré (Essômes-sur-Marne), Michèle Fuselier (Château-Thierry), Anne Maricot (Essômes-sur-Marne) et Michel Potelet (Ribemont)

i vpaquet@aisne.fr

FRONT DE GAUCHE - EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Michel Carreau (Tergnier), Brigitte Fournié-Turquin (Laon 2), Jean-Luc Lanouilh (Chauny), Fabienne Marchionni (Chauny), Monique Sebastijan (Bohain-en-Vermandois) et Caroline Varlet (Tergnier)

i mperini@aisne.fr

GROUPE SOCIALISTE ET GAUCHE RÉPUBLICAINE

Florence Bonnard Trevisan (Ribemont), Michel Collet (Bohain-en-Vermandois), Thierry Delerot (Laon 2), Fawaz Karimet (Laon 1) et Annie Tujek (Laon 1)

i btomasi@aisne.fr

RASSEMBLEMENT NATIONAL

Franck Briffaut (Villers-Cotterêts), Anne-Marie Fournier (Hirson), Noël Lecoultré (Vic-sur-Aisne), Claude Mouflard (Hirson), Martine Pigoni (Villers-Cotterêts), Armand Pollet (Guise) et Marion Saillard (Guise)

i areyt@aisne.fr

INDÉPENDANT

Marie-Christine Gilliot (Vic-sur-Aisne)

i conseillers.departementaux.vic@gmail.com

Cap ou pas cap ?

La Compagnie Viromandui et Fabien Richard se lancent dans une nouvelle aventure : l'adaptation théâtrale de « *Jeux d'enfants* », célèbre film de Yann Samuell. Tout commence par un pari. Enfants, Sophie et Julien ont défini les règles du jeu. Ils en sont, pour le restant de leurs vies, les arbitres et souvent les victimes. Ils sont cap de tout... sauf peut-être de s'avouer qu'ils s'aiment. Une histoire portée par deux distributions d'acteurs différentes à (re)découvrir cet hiver sur la Scène Europe de **Saint-Quentin** puis au Théâtre du Gymnase Marie-Bell à Paris.

Les 19 et 20 janvier à la Scène Europe (Saint-Quentin)

Tarif : 15 €

03 23 62 36 77 - www.saint-quentin.fr/manufacture



© Julie Legrand

Haute en couleurs

Pour cette 4^e édition de Colorama, le Silo U1 (**Château-Thierry**) vous en met plein les yeux avec 3 installations ultra colorées qui parcourent les salles de la friche industrielle. Autour des tissus d'Ulla von Brandenburg, des fils de Julie Legrand et des câbles électriques de Faustine Jacquot se dessine un monde coloré. Une sélection de 10 œuvres prêtées par l'Artothèque de l'Aisne vient rehausser l'exploration visuelle.

Du 22 décembre au 2 mars au Silo U1 (**Château-Thierry**)

Mercredi, vendredi et samedi de 14h à 18h (fermeture du 24 décembre au 1^{er} janvier)

09 72 62 37 31- www.le-silo.net

Retrouvez des idées de sorties sur www.aisne.com, rubrique « Agenda »



Hommage musical

Au lendemain de la disparition de Didier Lockwood, André Charlier, Benoît Sourisse, David Enhco et Thomas Enhco formaient un ensemble pour lui rendre hommage. C'est avec émotion qu'ils remontent sur scène cet hiver pour un concert de jazz d'une densité et d'une qualité rares ! Rendez-vous au Centre culturel François Mitterrand de Tergnier pour les applaudir.

Le 28 février à 20h30 à Tergnier
Tarifs : 8 € (réduit 4 €)
03 23 40 24 40



Dans le cadre des « Concerts de poche », la 1^{ère} partie sera assurée par des habitants de la Communauté d'agglomération Chauny - Tergnier - La Fère. Pendant plusieurs mois, enfants et adultes se sont réunis chaque semaine pour chanter. Venez les applaudir !

 www.concertsdepoeche.com



© Alessia Contu

Orchestre de poche

Daisy Tambour, c'est un trio de comédiens parlant une langue musicale, un trio de musiciens jouant avec le son des mots. Et le sens dans tout ça ? Comme nous, ils se questionnent sur tout... mais comment le dire ? Et puis aussi comment vivre ? Voyage intérieur ou tour du monde ? À fond ou économe ? Le Théâtre du Familistère de Guise accueille « *La charge du rhinocéros* » de Daisy Tambour, un orchestre de poche pour une musique de chambre bien rangée !

Le 5 février à 20h30 au Théâtre du Familistère de Guise
Tarifs : 7 € / 5 €
www.familistere.com / 03 23 61 35 36



Et aussi...

Lectures de saison

Mathilde accueille les enfants de 3 à 6 ans à Géodomia (**Merlieux-et-Fouquerolles**) pour un agréable moment autour des histoires de Noël.

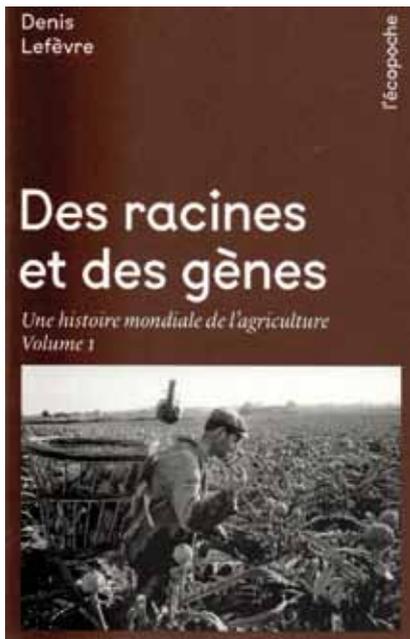
Le 22 décembre de 10h à 11h
A Géodomia (Merlieux-et-Fouquerolles)
Présence d'un adulte obligatoire
Sur réservation au 03 23 80 32 20



Marathon champêtre

Grand air, beaux paysages et découverte des églises fortifiées de Thiérache attendent les sportifs qui s'attaquent à La Fortifiée, unique marathon axonais. Seuls ou en duo, les coureurs traversent 15 villages, avec arrivée et départ à **Parfondeval** labellisé « plus beau village de France ». Venez les encourager !

Le 31 mars à Parfondeval dès 9h
Pas d'inscription sur place
www.lafortifiee.com



Œuvres de guerre

Peintre du quotidien, Théophile-Alexandre Steinlen a participé durant la Grande Guerre à des « missions d'artistes » organisées par les services des armées. Du baiser d'une femme à la douleur des exodes, il a illustré avec sobriété et impertinence ces instants particuliers qui font l'horreur de tout conflit armé et qui rappellent la fragilité du vivre en paix. « 1914-1918, Steinlen au Domaine Joël Michel » à découvrir jusqu'au 29 décembre à **Brasles**.

Jusqu'au 29 décembre à Brasles (1 place Brigot)
Au Domaine Joël Michel (entrée libre)
03 23 69 01 10



A travers de courts chapitres qui mêlent anthropologie et botanique, cinéma et littérature, écologie et économie, social et religieux, dans un style simple, Denis Lefèvre montre la contribution de l'agriculture à l'émergence et au développement des civilisations. Journaliste et écrivain, il est l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages dont plusieurs ont été primés. Il a reçu la médaille de Vermeil de l'Académie d'Agriculture en septembre dernier pour sa saga *Des racines et des gènes*.

Editions Rue de l'échiquier - Collection L'écopoche - 12,50 €



Exposition



Lecture



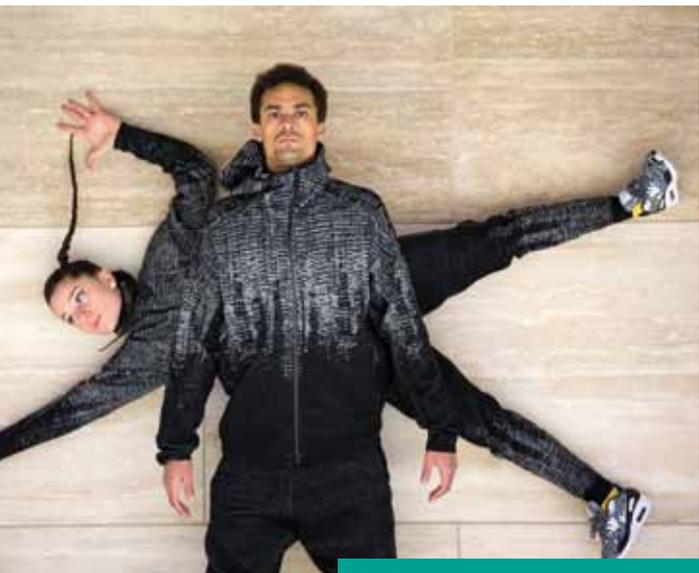
Musique



Spectacle



Sport



Dos au mur

Que fait-on lorsqu'on se retrouve dos au mur ? Les danseurs et chorégraphes Camille Régneault et Julien Saint Maximin, experts en breakdance, ont pris cette expression au pied de la lettre. Chacun d'un côté de la paroi, ils s'y adossent, glissent dessus, pour mieux rêver de sauter par-dessus à la rencontre de l'autre... A découvrir sur la scène de La Manufacture de **Saint-Quentin**.

Le 22 mars à 20h à La Manufacture (Saint-Quentin)

Tarifs : 10 € / 5€

03 23 62 36 77 - www.saint-quentin.fr

L'aménagement de La Manufacture, nouvelle salle de spectacle dédiée aux musiques actuelles et cultures urbaines, a été soutenu par le Département à hauteur de 205 000 €.

La voix des femmes

Le Festival des Voix d'Hiver de Gauchy pose ses valises à **Tergnier** ! Pour sa soirée d'ouverture, l'humour sera au rendez-vous avec Les banquettes arrières, un trio de drôles de dames « *Heureuses par accident* ». A grands coups d'autodérision et de jeux burlesques, elles évoquent l'épanouissement au travail (ou pas), la maternité (désirée ou non), la surconsommation...

Le 29 janvier à 20h30

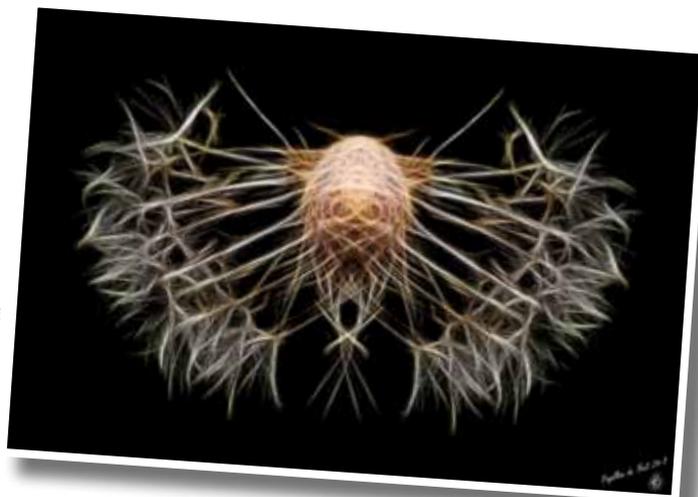
Au centre culturel François Mitterrand de Tergnier

Tarifs : 8 € (réduit 4 €)

03 23 40 24 40



© Didier Lidouren



Étonnante nature

Géodomia (**Merlieux-et-Fouquerolles**) accueille une nouvelle exposition, « *La nature revisitée* ». Didier Lidouren et ses amis du Photo-Club de Deuil-la-Barre (95) nous présentent une compilation de photos nature. Chacun s'exprime avec son propre style, ce qui donne une exposition étonnante ! Un hommage sera rendu à Michel Guérin, membre du photo-club qui avait exposé à Géodomia en 2017 une sélection de clichés des 4 saisons.

Jusqu'au 22 décembre à Géodomia (Merlieux-et-Fouquerolles)

Exposition gratuite visible aux horaires d'ouverture

03 23 80 32 20 - www.geodomia.com



Mercredis récréatifs

Si vous profitez du mercredi pour aller au théâtre avec les enfants ? Le Café Théâtre Saint-Médard de **Soissons** accueille « *L'armoire magique* ». Éléonore hérite de sa grand-mère une armoire étrange. Quand elle se décide à l'ouvrir, une multitude d'objets en surgit, laissant un vrai chantier... Elle va devoir trier tous ces objets qui lui rappellent des souvenirs... La Compagnie Acaly présente son nouveau spectacle sur le thème du tri sélectif bon pour la planète.

Les mercredis 16 janvier ; 6 février ; 13 mars ; 3 avril ; 15 mai ; 12 juin
A 14h au Café Théâtre Saint-Médard de Soissons
Tarif : 10 €
03 23 53 54 42



La magie de Noël

Acrobates, voltigeurs, équilibristes... Entrez sous le grand chapiteau et retenez votre souffle... La Compagnie Isis (**Pargny-Filain**) vous présente « *Fil et défile* », un spectacle de haute voltige mariant humour et poésie.

En décembre : les 15 et 16 (15h) / les 19 et 20 (14h30) / les 22 et 23 (15h)
Sous le chapiteau de la Compagnie Isis (Pargny-Filain)
03 23 21 59 72 / www.compagnieisis.fr

Lever de rideau

Après rénovation complète, le Palais des Rencontres de **Château-Thierry** rouvre ses portes le 8 mars. Les Fills Monkey ouvriront la nouvelle programmation. Ces deux musiciens mixent énergie, humour, facéties et poésie, pour transporter petits et grands dans un monde suspendu entre ciel et terre, entre passé acoustique et futur numérique...

Le 8 mars à 20h30
Palais des Rencontres de Château-Thierry
03 23 84 86 86

La réhabilitation du Palais des Rencontres de Château-Thierry est soutenue par le Conseil départemental à hauteur de 15 000 €.



exposition

1918 L'Aisne se reconstruit

du 11 novembre 2018

au 28 juin 2019

du lundi au vendredi de 9h à 17h

entrée libre

Centre des Archives et de la Bibliothèque
départementales de l'Aisne

Parc Foch, Avenue Foch
02000 Laon

03 23 24 61 47 // archives@aisne.fr



www.aisne.com



Toute l'actualité du Département

Conseil
départemental
de l'Aisne



www.aisne.com



[departementdelaisne](https://www.instagram.com/departementdelaisne)

